

## Europe vulnérable

La croissance dans la zone euro est en recul

Prévisions à la baisse au Royaume-Uni et en Allemagne

Le président de la BCE confiant dans le succès de l'euro

Le Japon et la France militent pour la stabilité des changes

Lire pages 2, 3 et 17 et notre éditorial page 16

## La cohabitation est-elle bonne pour la France?

- Les Français sont de plus en plus satisfaits d'un système de pouvoir à deux têtes qui s'installe dans les institutions
- Mais la troisième cohabitation montre les limites de l'exercice : elle freine et paralyse les réformes
- « Le Monde » dresse l'état des lieux et ouvre le débat

INÉDITE en 1986, la cohabitation se répète et se banalise. Les acteurs politiques s'y habituent. Les Français la plébiscitent : ils voient en effet, dans la présence des deux « camps » antagonistes à la tête de l'exécutif, la garantie d'une représentation plus équilibrée, comme le démontre l'étude du Cecop (Centre d'études et de connaissances de l'opinion publique) réalisée pour *Le Monde*. Tout démontre pourtant que la cohabitation est un système trompeur, qui accentue les risques de blocage, paralyse les volontés, bride les initiatives, interdit les audaces. Au lieu de permettre les solutions de synthèse, il favorise l'arbitraire et la confusion. La coexistence d'un président et d'un premier ministre concurrents brouille le débat démocratique et la conduite des affaires publiques. Surtout si elle est appelée à durer. C'est l'ensemble du système des pouvoirs et contre-pouvoirs qui est à repenser.

Lire pages 14 et 15



## En sortir

BIENTÔT deux ans ! Comme s'il s'agissait du rythme biologique du pays, il suffit que l'on approche de ce terme pour qu'une sorte d'insatisfaction surgisse. Car, à peine passé le cap de l'euro, qui ouvre sur un paysage nouveau, le pays risque de s'instaurer dans une torpeur que nous savons dangereuse, et dont l'origine porte un nom : la cohabitation. N'a-t-il pas suffi, dans ces colonnes, de la parution d'une photo, fort bien choisie au demeurant puisque en cohérence avec la tonalité fort présidentielle d'un entretien avec Lionel Jospin, pour que le Paris politico-médiatique s'émeuve ?

J.-M. C.

Lire la suite page 15

## La campagne, refuge des exclus

EXCLUS en ville, de plus en plus de pauvres cherchent refuge dans des zones rurales reculées, comme l'Ariège, la Drôme, la Sarthe, la Manche et le Tarn. Les départements concernés sont eux-mêmes aux prises avec de lourdes difficultés et peinent à assumer cette surcharge sociale. Les « réfugiés de la ville » tentent une nouvelle vie dans des zones isolées en vivant des produits de la terre ou des forêts. Ils reçoivent parfois l'aide des anciens « hippies », les soixante-huitards qui avaient choisi le retour à la terre dans les années 70. Mais les populations locales ne les accueillent pas toujours à bras ouverts.

Lire page 8

## Trente ans avec Copi



ALFREDO ARIAS

L'ŒUVRE du dessinateur et écrivain Copi accompagne depuis quelque trente ans le metteur en scène argentin Alfredo Arias. C'est en montant une de ses pièces, *Eva Peron*, qu'il fit ses débuts à Paris en 1970. Il remet aujourd'hui en scène *La Femme assise*, créée d'après une bande dessinée de son compatriote, à Chaillot.

Lire page 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 Esc ; République centrafricaine, 200 F CFA ; République tchèque, 200 Kč ; Royaume-Uni, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 109 - 7,50 F



## Alexis II, patriarche de toutes les Russies, prêche l'union sacrée

MOSCOU de notre correspondant

Il est sur toutes les télévisions, les radios retransmettent sa bonne parole et des milliers de personnes se pressent sur son passage. Alexis II, patriarche de Moscou et de toutes les Russies, a pu, à l'occasion de la célébration du Noël orthodoxe, jeudi 7 janvier, faire la démonstration de l'immense puissance de son Eglise en Russie. Depuis mercredi et jusqu'à dimanche, messes, cérémonies, fête au Kremlin et spectacle au théâtre du Bolchoï se succèdent, réunissant responsables politiques, ministres et autorités religieuses.

Mercredi soir, Evgueni Primakov, premier ministre mais ancien dignitaire soviétique, et Valentina Matvienko, ministre des affaires sociales mais ancienne membre du présidium du Soviet suprême, ont ainsi assisté à une messe de quatre heures en la cathédrale de l'Apparition, au centre de Moscou. Ce même jour, le président Boris Eltsine avait adressé ses vœux au patriarche, se félicitant de « la renaissance des grandes traditions de l'ortho-

doxie en Russie ». « On ne peut imaginer la Russie sans l'orthodoxie », ajoutait-il. *L'Eglise a été à la source de l'Etat russe.*

Jeudi, Alexis II a montré que le pouvoir spirituel campait désormais avec succès à quelques pas du Kremlin. Le patriarche a célébré une longue messe en la cathédrale du Christ-Sauveur, inaugurée en septembre 1997, tandis que des milliers de personnes cherchaient à entrer dans le bâtiment. Les chœurs de l'armée de terre et de l'armée de l'air, disposés en demi-cercle devant le mur d'icônes, ont accompagné l'office.

Cette cathédrale, un lourd parallélépipède de béton de cent mètres de haut coiffé de cinq coupoules dorées qui rivalisent de hauteur avec les tours du Kremlin, symbolise la nouvelle union sacrée de l'Etat et de l'Eglise orthodoxe. Iouri Loujkov, maire de Moscou, décida sa reconstruction en 1994, et les travaux furent rondement menés dans des conditions de financement jamais élucidées. En 1931, Staline avait fait raser la cathédrale, construite de 1837 à 1883, qui dominait ou-

trageusement le vieux centre de Moscou. A son emplacement devait être édifié un grandiose Palais des soviets de 420 mètres de hauteur se terminant par une statue de Lénine qui, à elle seule, devait mesurer près de cent mètres. La guerre mit fin à cette vision babylonienne.

En 2000, la messe de la nuit de Noël se tiendra pour la première fois au Christ-Sauveur. « Pour le 2000<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du Christ, cette cathédrale est le don de la Russie à Dieu », a précisé Alexis II. Mais, dans ses vœux, le patriarche a également rappelé que l'Eglise orthodoxe était de facto un acteur politique de premier plan sur la scène russe. Tandis que Boris Eltsine, non sans humour, souhaitait « du bonheur et du bien-être » à ses compatriotes ruinés par la crise, Alexis II a préféré demander « de la patience et de la raison pour surmonter ces difficultés sociales ». Alexis II a ainsi pu conforter sa position d'arbitre des luttes politiques à venir.

François Bonnet

## Haine de soi, haine de l'autre par Cornelius Castoriadis

PHILOSOPHE, psychanalyste, économiste, sociologue et politologue, Cornelius Castoriadis est mort le 26 décembre 1997. Adversaire de toutes les formes de totalitarisme et de bureaucratie, cet intellectuel ennemi des conformismes a laissé une œuvre importante.

Le Seuil doit publier au cours du deuxième trimestre deux volumes posthumes : un commentaire du Politique

de Platon et un recueil d'essais et conférences, *Figures du pensable (sixième partie de la série commencée en 1978, Les Carrefours du labyrinthe)*. Le Monde remercie l'éditeur et les ayants droit de Cornelius Castoriadis qui l'ont autorisé à publier de larges extraits d'un texte, « Les racines psychiques et sociales de la haine », à paraître dans *Figures du pensable*.

Il existe deux expressions psychiques de la haine : la haine de l'autre et la haine de soi, celle-ci n'apparaissant pas en général comme telle. Mais il faut comprendre que les deux ont une racine commune, le refus de la monade psychique d'accepter ce qui, pour elle, est, au même titre,

étranger : l'individu socialisé dont elle a été forcée de revêtir la forme, les individus sociaux dont elle est obligée d'accepter la coexistence (toujours, profondément, moins réelle que son existence propre pour elle-même - donc aussi, beaucoup plus facilement sacrifiable). Cette structure ontologique de l'être humain impose des contraintes indépassables à toute organisation sociale et à tout projet politique. Elle condamne irrévocablement toute idée d'une société « transparente », tout projet politique qui viserait la réconciliation universelle immédiate en prétendant court-circuiter l'institution.

Pendant le processus de socialisation, les deux dimensions de la haine sont domptées à un degré important ; du moins, le sont leurs manifestations les plus dramatiques. Pour une partie, cela est fait par le moyen d'une diversion permanente de la tendance destructive vers des fins sociales plus ou moins « constructives » ; l'exploitation de la nature, la compétition interindividuelle de différentes formes (potlatch, activités agonistiques « pacifiques » telles que jeux athlétiques ou autres, compétition économique, politique, de prestige, luttes intra-bureaucratiques, etc.), ou bien simplement vers la malveillance intersubjective banale.

Lire la suite page 13

## Dans les couloirs de Rhône-Alpes

Le récit d'une journée et d'une nuit de tractations qui n'ont pas suffi, jeudi 7 janvier, à doter la région d'un président. p. 6

## Stock-options : réforme différée

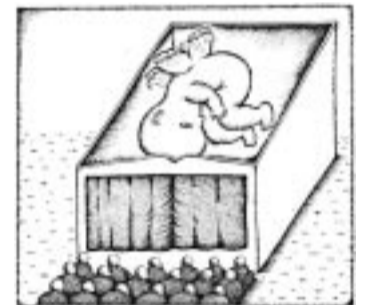
Sous la pression de sa majorité, le gouvernement reporte la réforme qui visait à alléger fortement la fiscalité sur les stock-options. p. 7

## Le procès Clinton a débuté

Le procès en destitution de Bill Clinton s'est formellement ouvert jeudi 7 janvier. p. 4

## Ecoutes : l'ordre de Mitterrand

Christian Prouteau, ancien chef de la cellule antiterroriste de l'Elysée, a raconté au juge Valat comment le président de la République avait, en 1985, donné l'ordre de mettre sur écoutes notre collaborateur Edwy Plenel. p. 32



## L'aventure de l'embryon

Fin de notre série et début de la vie pour l'enfant : l'accouchement, terme des aventures de l'embryon. p. 12

## Le mois du blanc

Le succès commercial de la fête du linge de maison, créée en 1868, ne se dément pas. p. 25

## Endettement zéro à Toulouse

Le maire de Toulouse met en avant sa saine gestion mais l'opposition milite pour un renforcement de l'action sociale. p. 11

## Le PSG nouveau

Le club de football parisien a changé de président délégué et continue à renforcer son effectif. Il fait sa rentrée 1999 face à Saint-Etienne, samedi 9 janvier, en seizièmes de finale de la Coupe de la Ligue. p. 23

## Bons résultats du « Monde » en 1998

En termes de gestion et de diffusion, l'année écoulée a été bonne pour *Le Monde*, grâce notamment aux abonnements et à la publicité. p. 19

International	2	Tableau de bord	20
France	6	Aujourd'hui	23
Société	8	Météorologie-Jeux	26
Carnet	10	Culture	27
Régions	11	Guide culturel	29
Horizons	12	Kiosque	30
Entreprises	17	Abonnements	30
Communication	19	Radio-Télévision	31







# Polémique autour de la candidature de M. Bouteflika à l'élection présidentielle en Algérie

L'ancien chef de la diplomatie serait l'« homme » des militaires

La candidature d'Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle suscite une levée de boucliers en Algérie. Seul postulant à s'être officiellement

déclaré jusqu'ici, l'ancien ministre des affaires étrangères du président Boumediène se voit reprocher par la classe politique d'être un candi-

dat téléguilé par les militaires. Or ces derniers ont assuré qu'ils n'interviendraient pas dans le déroulement du scrutin prévu pour avril.

LES ATTAQUES contre Abdelaziz Bouteflika ont commencé en décembre 1998, lorsque le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Boualem Benhamouda, a confié que l'ancien parti unique avait décidé de soutenir l'ex-ministre de Houari Boumediène sur instruction des responsables militaires. « On m'a appelé d'en haut. On m'a dit que c'est Bouteflika », a-t-il raconté. Tenus en privé, ses propos ont été révélés dans la presse par un vieil adversaire de l'ancien chef de la diplomatie, le colonel Youcef El Khatib, l'un des héros de la guerre d'indépendance.

Début janvier – donc plus plusieurs semaines après ces révélations –, le dirigeant du FLN a démenti les propos qui lui étaient prêtés. Trop tard. Le mal était fait. Après le colonel El Khatib, c'était au tour du général (à la retraite) Rachid Benyelles, un militaire « réconciliateur », de dénoncer une « parodie » d'élections. « Sauf retournement de dernière minute, a-t-il écrit dans les colonnes d'El Watan, il n'y aura au-

cun suspense. Le résultat est connu d'avance. Le candidat élu le sera probablement au premier tour. [...] Des instructions ont été données pour que le candidat choisi puisse bénéficier des soutiens appropriés. La machine s'est aussitôt mise en branle. Les ordres ont été appliqués à la lettre, avec zèle et diligence. » Et le général de conclure : le président qui accepterait d'être installé à la tête du pays à la suite de cette combinaison serait réduit à n'être qu'une « marionnette articulée par des ficelles derrière le rideau ».

Deux des probables adversaires d'Abdelaziz Bouteflika ont ajouté leur voix à ces mises en garde. L'ancien premier ministre « réformateur » Mouloud Hamrouche, s'est insurgé contre de possibles « élections fermées » avant d'inviter l'armée à « sortir les cartons rouges et non à choisir les joueurs ». Quant à Ahmed Taleb Ibrahim, ex-chef de la diplomatie algérienne, dans une lettre collective adressée au président – démissionnaire – Liamine Zerrouk, il a exprimé ses craintes de-

vant les « instructions » données pour « plébisciter » par avance un candidat. « A quoi peut bien rimer l'élection [...] Bouteflika est d'ores et déjà présenté comme le futur premier magistrat du pays. La manipulation des consciences a pour objectif de forcer la main aux Algériens comme si l'élection n'était qu'une formalité tout juste utile pour faire bonne mesure aux yeux de l'opinion internationale », écrit l'éditorialiste d'El Watan reflétant un sentiment répandu dans la classe politique.

## DÉCLARATION COMMUNE

Les partis politiques ne restent pas inactifs. Le tout nouveau « groupe des Cinq », qui réunit des formations politiques de tendances opposées – le Rassemblement national démocratique (RND), l'ex-« parti du président » Liamine Zerrouk, y côtoie les islamistes « modérés » et le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït-Ahmed (dont le retour à Alger se précise) – met la dernière main à une déclaration commune où la nécessi-

té d'un scrutin « honnête » sera réaffirmée. Quant au Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti à dominante kabyle, il a annoncé, mardi, que si l'armée ne démentait pas son soutien présumé à la candidature d'Abdelaziz Bouteflika, il ne participera pas au scrutin.

Face à cette offensive, le pouvoir a commencé à se défendre. Présentant le programme de son gouvernement, jeudi 7 janvier, devant les députés, le nouveau premier ministre, Smaïl Hamdani a promis des élections « transparentes et honnêtes ». M. Bouteflika, lui, n'a pas réagi aux attaques dont il est l'objet. Sa première conférence de presse, prévue pour mercredi, a été annulée au dernier moment sans explication, alimentant les rumeurs les plus fantaisistes dans la capitale algérienne. Certains parient déjà sur son retrait de la course à la présidence au profit d'un autre ex-premier ministre, Sid Ahmed Ghazali.

Jean-Pierre Tuquoit

# La Malaisie mise à l'épreuve par le procès d'Anwar Ibrahim

Victime de sévices en prison, l'ancien numéro deux du régime poursuit le premier ministre en justice

BANGKOK  
de notre correspondant  
en Asie du Sud-Est

Tirant les conclusions des sévices subis par Anwar Ibrahim en détention, le patron de la police malaisienne, l'inspecteur général Abdul Rahim Noor, a démissionné jeudi 7 janvier. La veille, Mahathir Mohamad, premier ministre et ministre de l'intérieur, avait indiqué qu'il pourrait réclamer une enquête sur les coups infligés à l'ancien vice-premier ministre après son arrestation, le 20 septembre 1997.

En deux mois, le procès de l'ancien numéro deux du régime et héritier présumé du Dr Mahathir a mis à mal un système légal dont une majorité de Malaisiens se satisfaisaient auparavant. Anwar, qui répond – non coupable – de dix inculpations de corruption et de sodomie (un crime en Malaisie), estime que l'entourage de son ancien mentor lui fait un procès politique. Mais, au-delà de débats salaces, avec analyses génétiques souvent sans conclusions, les rebondissement du procès ont mis en valeur des méthodes et des attitudes préoccupantes.

Dès la première semaine, Mohamed Said Awang, alors chef des services de renseignement de la police, a provoqué l'émoi en annonçant qu'il pourrait mentir à la Cour – même sous serment – s'il en recevait l'ordre. Il avait auparavant déclaré que certaines accusations de « déviations sexuelles » attribuées à Anwar paraissaient « avoir été forgées de toutes pièces ». Deux témoins à charge, condamnés à six mois de prison pour avoir laissé Anwar les « sodomiser », ont déclaré que leurs confessions avaient été obtenues sous la torture.

Le public a appris comment la police s'y prenait pour « retourner » des témoignages, y compris ceux qui auraient été, en 1997, défavorables à Anwar. Fait sans précédent dans les annales judiciaires et qui a provoqué une réaction ferme du barreau, l'un des avocats d'Anwar fait appel d'une condamnation à trois mois de prison pour « refus de comparaître ». Des témoins se sont rétractés et certaines dépositions paraissent confuses. Ja-

lousies, mensonges et manipulations contribuent à brouiller les cartes.

La crédibilité de l'administration est en cause. Celle de la justice est en jeu. Jeudi, pour la première fois, une formation de la coalition gouvernementale a jugé « inacceptable » le rapport du procureur général Mohhtar Abdullah, qui avait reconnu, la veille, qu'Anwar avait été victime de brutalités en prison mais que les responsables n'avaient pas été identifiés.

## CRISE ÉCONOMIQUE

D'une façon générale, les Malaisiens s'accommodaient volontiers d'un système parlementaire et fédéral qui a relativement bien fonctionné depuis l'indépendance, en 1963. Les émeutes raciales de 1969 furent le seul grave accident de parcours. Depuis cette date et jusqu'à 1997, une forte croissance a facilité la cohabitation entre les Malaisiens musulmans, qui représentent la moitié de la population, et une minorité chinoise (25 %, aujourd'hui, des vingt-deux millions d'habitants) encore dominante dans le secteur privé.

La crise économique, qui s'est amorcée voilà dix-neuf mois, a révélé des désaccords sur les mesures à prendre et, surtout, de vives tensions au sein du gouvernement. Si le Dr Mahathir, premier ministre depuis 1981, a limogé Anwar Ibrahim le 2 septembre 1998, en le déclarant « impropre », pour des raisons morales, à assurer sa succession, l'intéressé s'estime victime d'une cabale et poursuit son ancien chef en justice.

Comme le procès peut durer encore quelques mois – et que des chefs d'inculpation supplémentaires peuvent être introduits contre Anwar –, les Malaisiens risquent de perdre encore davantage confiance dans un système dont ils étaient fiers. En outre, les divisions sont sensibles, même au sein de l'administration et de la coalition gouvernementale. La tête du patron de la police n'est peut-être que la première à tomber.

Jean-Claude Pomonti

# Amnon Lipkin-Shahak en croisade contre Benyamin Nétanyahou

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Il n'est désormais plus permis d'en douter : l'affrontement électoral qui dresse Amnon Lipkin-Shahak contre Benyamin Nétanyahou sera sans compromis, aussi rude qu'étaient fraîches leurs relations lorsque le premier était sous les ordres du second, il y a encore quelques mois. Aux journalistes auxquels il annonçait, mercredi 6 janvier, dans la matinée, sa candidature officielle au poste de premier ministre, Amnon Lipkin-Shahak, en bon général rendu récemment à la vie civile, a avant tout désigné l'ennemi : le premier ministre sortant, dépeint comme « un danger » dont Israël doit se débarrasser sans tarder.

« Nétanyahou doit partir », a insisté celui qui n'a quitté ses fonctions de chef d'état-major de l'armée israélienne qu'en juin 1998, laissant lourdement entendre que son adversaire était un aventurier imprudent dont les initiatives pouvaient avoir les plus graves conséquences pour la sécurité du pays. Le général n'a pas tergiversé lorsqu'il a parlé de M. Nétanyahou, un homme « qui porte sur ses épaules » la responsabilité de

tous les échecs de ces dernières années, « qui connaît les dangers et les fractures » qui guettent la société israélienne, mais « qui les utilise à son profit ».

Si, pour le moment, le général ne paraît pas vouloir en dire plus, il a cependant laissé entendre qu'il ne paraît pas en campagne sans « munitions », suggérant notamment qu'après les sanglantes émeutes qui, en septembre 1996, avaient suivi la décision israélienne d'ouvrir un tunnel contesté le long de l'esplanade des mosquées, dans la partie arabe de Jérusalem, M. Nétanyahou avait été tenté par une dangereuse action de représailles à l'intérieur même des territoires sous autorité palestinienne.

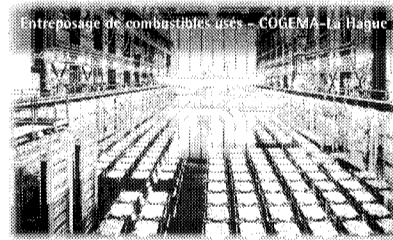
## MARGE DE MANŒUVRE ÉTROITE

Il est probable que le premier ministre ne se laissera pas impunément agresser. Mais sa marge de manœuvre est étroite compte tenu de ce que peut savoir le général Lipkin-Shahak qui, après avoir reçu mission d'Itzhak Rabin de négocier avec les Palestiniens et les Syriens, a été témoin, avec son successeur, de l'enlisement du processus de paix. Aidé d'une belle brochette d'anciens

des services de sécurité qui en savent autant que lui, le général Lipkin-Shahak et ses compagnons paraissent déterminés à « avoir la peau » de celui qu'ils jugent plus dangereux que n'importe lequel des traditionnels ennemis d'Israël.

Ce sentiment est également partagé par une bonne partie de la haute hiérarchie militaire qui peine à cacher la défiance qu'elle porte au premier ministre. Il y a encore quelques jours, Zeev Schiff, prestigieux commentateur militaire du quotidien de centre gauche *Haaretz*, laissait ainsi entendre que le ministre de la défense, Itzhak Mordehai, hésitait à quitter, comme il avait pensé le faire, le parti de M. Nétanyahou de crainte que ce dernier ne prenne en main le portefeuille de la défense et ne se lance dans une aventure guerrière au Liban. Depuis, la rumeur n'a fait que grandir, alimentée notamment par plusieurs réunions de cabinet restreint au cours desquelles la question d'une intervention au Liban, pour riposter aux dernières initiatives des milices islamistes du Hezbollah, aurait été âprement discutée et, finalement, abandonnée.

Georges Marion



Entreposage de combustibles usés - COGEMA - La Hague

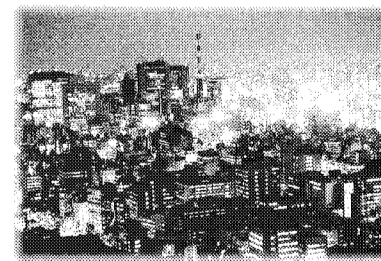
## Recycler le plastique

D'accord ?



## Recycler le combustible nucléaire

D'accord ?



## Recycler le combustible nucléaire, c'est aussi réduire les déchets.

En recyclant chaque année le combustible usé d'une vingtaine de compagnies électriques dans le monde, le Groupe COGEMA contribue à préserver nos ressources naturelles, notre environnement et notre économie. Le retraitement permet d'extraire l'uranium et le plutonium présents dans le combustible usé et de diminuer

le volume et la toxicité des déchets. Les déchets ultimes ne représentent plus alors qu'environ 3 % de la matière contenue dans les combustibles usés. Grâce à ce tri sélectif, leur radiotoxicité est divisée par 10 et le volume des déchets ultimes divisé par 4. Ainsi, le Groupe COGEMA contribue à préserver notre environnement.

Leader mondial du cycle du combustible, le Groupe COGEMA est depuis vingt ans à la pointe des technologies nucléaires. De l'extraction du minerai d'uranium à sa conversion et à son enrichissement, de la fabrication du combustible à son recyclage, le Groupe COGEMA assure la maîtrise du cycle du combustible nucléaire.

## Repère

Les déchets nucléaires à vie longue représentent 0,1 kg par habitant et par an, contre plus de 100 kg par habitant et par an pour les déchets industriels spéciaux.

<http://www.cogema.fr>

APPEL GRATUIT

COGEMA













# Toulouse, première grande ville de France à atteindre l'« endettement zéro »

Le maire, Dominique Baudis (UDF), y voit un brevet de bonne gestion. La gauche n'est pas convaincue. Les taux d'intérêt étant historiquement bas, elle préférerait plus d'action sociale, au moment où les feux de l'actualité sont braqués sur les quartiers sensibles de la ville

## TOULOUSE

de notre correspondant régional  
Le communiqué de la mairie est tombé, quelques jours avant la fin de l'année 1998, sec et bref comme un bulletin de victoire : « *Le maire de Toulouse, Dominique Baudis, avait annoncé que la totalité des emprunts de la ville serait remboursée avant la fin de l'année. L'objectif est atteint puisque la dernière échéance, d'un montant de 7 millions de francs [1,067 million d'euros], vient d'être payée en décembre 1998. La dette zéro est une réalité. C'est ainsi que les impôts locaux pourront continuer à baisser en 1999.* »

Dominique Baudis (UDF) peut triompher. Toulouse n'a plus de dette et elle est la première grande ville française – « et probablement la seule grande ville d'Europe », précise le maire – à atteindre ce résultat. Une ardoise de 2,7 milliards de francs (dont le remboursement absorbait le tiers des impôts locaux des quelque 400 000 Toulousains) a été effacée en onze ans. L'économie réalisée sur les annuités permet désormais aux finances de la ville de posséder un haut niveau d'auto-financement (1 milliard de francs) et de ne plus recourir à l'emprunt. « *Nous entrons dans un cercle vertueux, se félicite M. Baudis. La fiscalité baisse sans que les investissements en souffrent. L'avenir est sain.* » Dans le projet de budget pour 1999 (3,5 milliards de francs), il est prévu que les taux des taxes locales diminuent de 1,5 % (après une baisse de 2 % en 1998). Les investissements, eux, devraient grimper à plus de 1 milliard de francs, contre une moyenne de 500 millions au début des années 90.

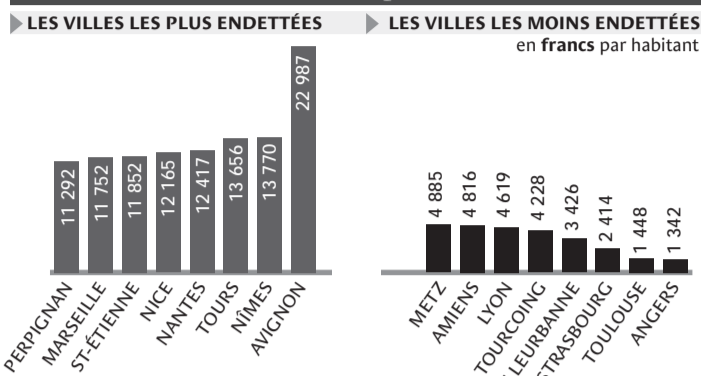
L'affichage d'une « dette zéro » est, en tout cas, pour M. Baudis une bonne manière de contre-attaquer après les vives critiques dont il a été l'objet à la suite des émeutes des quartiers du Mirail et des ombres projetées par une sale affaire d'escroquerie au service social de la mairie. La politique budgétaire était le grand dossier du maire. Il avait annoncé l'objectif, il l'a atteint, souhaitant ainsi prouver

ses qualités de gestionnaire qui veille à l'équilibre des comptes « *comme un bon père de famille* ». Il est désormais acquis que M. Baudis est un maire qui ne se laisse pas emporter dans les dérives financières où bien d'autres se sont noyés. Il n'est pas certain, en revanche, qu'une bonne tenue des comptes suffise à gérer l'avenir de la quatrième ville de France.

Comment Toulouse est-elle parvenue à effacer une dette qui atteignait 7 500 francs par habitant, alors que la plupart des villes traînent celle-ci comme un boulet (l'endettement moyen des villes françaises est de 5 927 francs par habitant) ? Dès qu'il a été élu, M. Baudis a fixé deux orientations : ne plus recourir à de nouveaux emprunts pour ne pas alourdir la dette, ce qui a été fait depuis 1987 ; déléguer la gestion de l'eau et des gros investissements, comme la construction des parkings en centre-ville ou la réalisation du métro, au secteur privé, ce qui a été également fait, en particulier avec Vivendi : l'ex-CGE, en déboursant 500 millions de francs pour acquérir la concession de l'eau de la ville, a permis à celle-ci de disposer d'une première somme substantielle pour se désendetter. Un autre élément est opportunément venu s'ajouter : le produit fiscal s'est considérablement accru, grâce à l'arrivée de couches de population aisées et à la multiplication des implantations industrielles dans la ville.

Agrandissement du Stadium pour la Coupe du monde de football, construction d'un centre des congrès, d'une cité de l'espace et d'un grand théâtre au cœur de la cité, aménagement d'un superbe espace culturel dans les bâtiments de la vénérable église de Saint-Pierre-des-Cuisines, ouverture prochaine d'un Zénith de 9 000 places qui sera le deuxième de France, d'un musée d'art moderne et d'une médiathèque... Tout en se désendettant, la ville a continué à investir dans des infrastructures prestigieuses qui renforcent son image de cité

De 22 987 à 1 342 francs par habitant en 1998



Ces données sont tirées du budget primitif des 55 plus grandes villes de France membres de l'AMGVF

Source : AMGVF (Association des maires des grandes villes de France)

« douce à vivre ». Malgré la rigueur financière, Toulouse se place dans le peloton de tête des agglomérations françaises qui investissent, avec une moyenne de plus de 3 000 francs par habitant. « *Jamais nous n'avons réalisé autant d'investissements que depuis que nous empruntons plus* », constate Pierre Trautmann, secrétaire général de la mairie et grand argentier du maire.

Le « miracle toulousain » – dette

zéro + baisse des impôts + investissements records – ne fait pas que des adeptes. L'opposition socialiste voit un rideau de fumée « *médiatique* » dans ces chiffres, qu'elle relativise : la baisse des taux d'imposition de 1,5 % est « *minime* », considère François Simon, porte-parole du PS au conseil municipal, et elle est « *loin de rattraper les années de "douloureuse fiscale"* » (en 1997, la part de la commune et du

district dans la taxe d'habitation était en moyenne de 1 187 francs par habitant, ce qui situe la ville à un rang moyen, le 14<sup>e</sup>, parmi les agglomérations de plus de 100 000 habitants). La gauche croit distinguer « *une politique de droite classique : une baisse des impôts identique pour tout le monde revient à privilégier ceux qui en payent le plus* ». Elle préférerait que les marges de manœuvre fiscales soient utilisées pour favoriser le logement social, par une politique d'exonération de la taxe foncière, ou pour financer un abattement spécial sur la taxe d'habitation pour les ménages modestes.

La dette zéro, oui, mais pour quoi faire ? L'opposition s'interroge et, avec elle, nombre de décideurs. « *Supprimer le recours à l'emprunt, c'est supprimer un mécanisme de la croissance et du progrès économique et social, à un moment où les taux d'intérêt sont au plus bas* », estime M. Simon. L'avenir n'est-il pas sacrifié à une vision frileuse, « *dogmatique, de la fiscalité* », alors que Toulouse doit combler le retard social de certains quartiers et faire preuve d'ambition en développant un grand projet d'agglomération et en

se positionnant en métropole européenne ? Toulouse doit-elle continuer à croître, en liaison avec toutes les communes du district (650 000 habitants au total), pour devenir une « grande » d'Europe ou rester dans une catégorie moyenne, forte de ses spécificités high-tech et de sa qualité de vie ? Le débat est lancé, ce sera sans nul doute celui des prochaines élections municipales.

Aux soupçons de « bunkerisation » autour du pré carré de la ville centre, M. Baudis répond par la liste des investissements réalisés et le projet d'une deuxième ligne de métro – pour laquelle la ville va investir ses premiers millions en 1999 – qui permettra à la plupart des quartiers d'être desservis. Le « *bon père de famille* » n'en démord pas : la stratégie de la dette zéro lui paraît la meilleure méthode pour espérer des retombées économiques. « *Les entrepreneurs ont confiance en une ville qui n'a pas de dette et ne recourt pas à l'emprunt. Ils savent qu'ils n'auront pas de mauvaise surprise et c'est pour ça qu'ils viennent.* »

Jean-Paul Besset

## 7 171 francs par habitant pour les villes les plus importantes

Selon les chiffres que s'appête à publier la direction générale des collectivités locales (DGCL) du ministère de l'intérieur, l'endettement total de l'ensemble des collectivités, au 1<sup>er</sup> janvier 1998, peut être estimé à 553,6 milliards de francs (84,39 milliards d'euros), dont 344,2 pour l'ensemble des communes (y compris Paris). Pour l'ensemble des communes, l'annuité de la dette représente 19,4 % des recettes de fonctionnement en 1998 contre 20,2 % en 1997. La moyenne d'endettement des communes au 1<sup>er</sup> janvier 1998 est de 5 927 francs par habitant. L'endettement augmente avec le niveau de population, jusqu'au seuil des 100 000 habitants. Les communes de moins de 700 habitants ont une dette par tête de 2 718 francs. Les villes de 50 000 à 100 000 habitants sont les plus endettées (8 141 francs par habitant). Ensuite, le chiffre décroît légèrement : 7 862 francs de 100 000 à 300 000 habitants, 7 171 pour les villes de plus de 300 000 habitants.

## Des solutions de substitution à l'A 89 entre Lyon et Balbigny

L'ABANDON du projet de barreau autoroutier de l'A 89, d'environ 67 km, entre Quincieux, au nord de Lyon, et Balbigny (Loire), qui paraissait acquis, 18 mois après la fin de l'enquête d'utilité publique, achevée en juillet 1997, vient d'être confirmé par Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement et des transports. L'arrêt de cette procédure moribonde est lié aux graves difficultés environnementales rencontrées dans la partie Est du projet – à travers le sud du vignoble du Beaujolais – et à une non-rentabilité prévisionnelle nécessitant une « *subvention publique d'équilibre* » de 7 à 8 milliards de francs (1,06 à 1,21 milliard d'euros) sur un coût de 11 milliards (1,67 milliard d'euros). En rencontrant Jean Auroux, maire (PS) de Roanne (Loire), et divers élus, M. Gaysot a annoncé que des alternatives allaient être mises à l'étude pour assurer notamment le désenclavement du bassin de Roanne.

### DÉPÊCHES

■ **GRENOBLE** : le Fonds d'intervention pour la sauvegarde du commerce et de l'artisanat, l'Etat et la municipalité de Grenoble vont engager 13 millions de francs (1,98 million d'euros) dans un programme triennal pour enrayer l'évasion de la clientèle vers les supermarchés de la périphérie. Cette opération concerne les commerces du centre et des quartiers sensibles (Le Monde du 7 janvier).

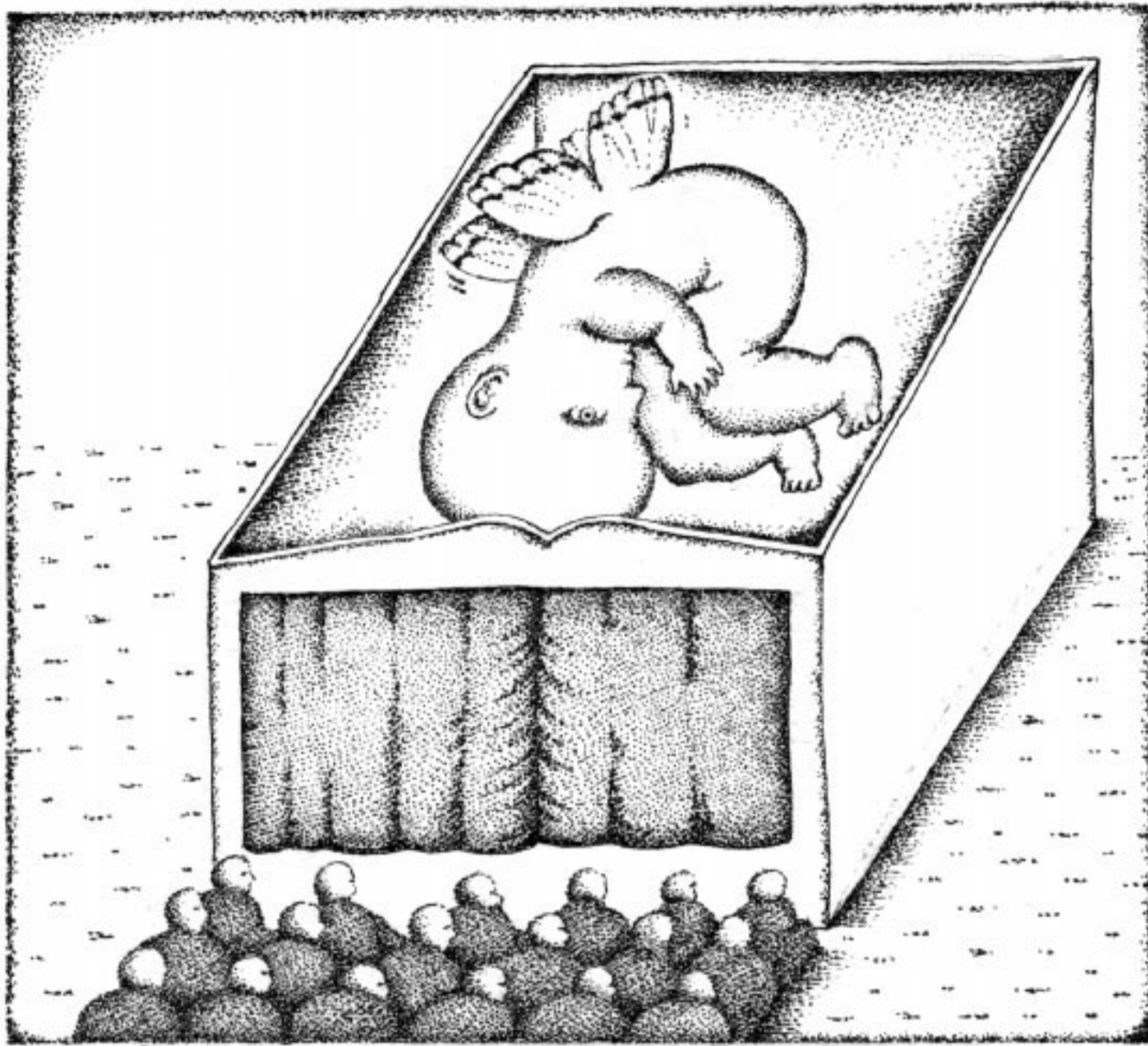
■ **VAL-DE-MARNE** : un contrat local de sécurité (CLS) pour les transports en commun sera élaboré dans le Val-de-Marne au premier trimestre 1999. Sur les 4 000 autobus RATP, le CLS généralisera un système de radio-localisation et des cabines anti-agression pour isoler les machinistes. C'est le troisième CLS de ce type en France après Lille et Clermont-Ferrand.

■ **SEINE-SAINT-DENIS** : quatre cavaliers vont être embauchés, dans le cadre des emplois-jeunes, par la municipalité de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) pour surveiller les 1 450 hectares boisés de cette commune riveraine des pistes de l'aéroport parisien de Roissy (Le Monde du 19 décembre 1998).

**L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI**  
**DEVIENT L'ÉVÉNEMENT, enfin un magazine qui sait aller à contre-courant.**

**L'ÉVÉNEMENT**  
**L'hebdo qui nous met du neuf dans la tête**

**Après neuf mois d'intimité biologique à nulle autre pareille, l'enfant se prépare à quitter le ventre maternel. Il voit flou, son palais est fin prêt pour la première tétée, il sait même distinguer le sucré du salé**



d'un enfant à sa mère, il est immédiatement rejeté) ?

« On soupçonne depuis une dizaine d'années l'un des marqueurs du "soi", la molécule d'histocompatibilité HLA-G, de jouer un rôle crucial dans cette tolérance immunitaire », explique Edgardo Carosella, directeur du service de recherches en hématologie-immunologie de l'hôpital Saint-Louis (Paris). Les soupçons, il y a peu, sont devenus certitude : si le fœtus se comporte comme une greffe miraculeusement réussie, c'est que ses antigènes d'histocompatibilité, ceux que sa mère devrait reconnaître comme étrangers, ne s'expriment pas à la surface externe du placenta. A l'exception d'un seul : HLA-G. Une molécule atypique qu'on ne retrouve pas sur les autres cellules de l'organisme, et qui a pour rôle, non pas de stimuler, mais au contraire de désarmer les défenses maternelles.

**M**AIS au fait : cet antigène, grâce auquel la cohabitation utérine s'est poursuivie neuf mois durant, a-t-il encore son mot à dire aujourd'hui, au moment de se séparer ? N'aurait-il pas brusquement cessé de s'exprimer, autorisant la mère à se retourner contre la chair de sa chair ? Certaines fausses couches à répétition sont liées à une trop faible concentration d'HLA-G sur les cellules placentaires. Sa mise au silence favorise, peut-être, le déclenchement de la naissance. Ainsi M. Bébé participerait-il, lui aussi, à sa mise au monde...

« Poussiez... Respirez... Ne poussez plus ! »... Nous y voilà : la tête émerge. A qui ressemblera-t-il ? Quelles seront la couleur de ses yeux, la texture de ses cheveux ? Ces questions universelles, toute femme dont l'accouchement se passe normalement peut aujourd'hui se les poser en salle de travail. Cela constitue un progrès extraordinaire.

« Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, une femme "s'accouchait" ou "était accouchée" d'un enfant. Aujourd'hui, une femme "a accouché" d'un enfant. Ce passage à la forme active lui donne un statut de mère, auquel elle n'accédait alors que par le biais d'étapes ritualisées », rappelle Drina Candilis-Huisman, psychanalyste et spécialiste des toutes premières relations mère-enfant à la maternité de Port-Royal (Paris). En ces temps-là, le médecin accoucheur n'était encore admis que dans des circonstances extrêmes (le premier chirurgien appelé au chevet d'une femme en travail, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle en Hollande, le paya de sa vie : il fut brûlé). Et encore devait-il travailler à l'aveugle.

« On couvre la femme afin qu'elle ne soit point à découvert aux yeux des assistants et à ceux de l'accoucheur, qui n'a pas besoin d'y voir et qui doit juger par le toucher », écrivait Baudelocque dans son *Art des accouchements* (1789). Autant dire que dans ce contexte, si le nouveau-né ne se présentait pas bien, la mère risquait fort d'en mourir (les césariennes, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, ne se pratiquaient que sur des femmes mortes). Quant à la souffrance, elle n'était pas inévitable, elle était indispensable : l'accouchée devait enfanter dans la douleur.

Qu'à Dieu ne plaise : pour la mère, en milieu hospitalier, le temps de la souffrance obligée est révolu. A sa place est venu celui des tendres inquiétudes. A-t-il souffert lors de sa courte et violente traversée ? Les endorphines (on en retrouve dans le placenta) ont-elles atténué ses sensations ? Le corps à peine dégage, il se mettra à crier, du cri que lui soufflera la première arrivée d'air dans ses poumons. On coupera le cordon ombilical. Et la femme se retrouvera seule. « De cette chair encore trop près de son secret, Et qui s'expose toute avec sa petitessse » (Jules Supervielle), il lui faudra apprendre à vivre biologiquement séparée. Enfin, pas tout à fait : si extraordinaire que cela paraisse, son sang continuera de véhiculer, toute sa vie durant, quelques cellules fœtales. La marque irréfutable de sa maternité.

Une dernière poussée, une émotion indicible... Et tout de suite un cri vibrant, vivant en diable.

« Tout va bien, madame. C'est une belle petite fille ! »

**Catherine Vincent**

**FIN**

★ Retrouvez l'ensemble de la série « L'aventure de l'embryon » sur le site Internet du journal : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

## Les chemins de la liberté



5 L'AVENTURE DE L'EMBRYON

**Q**UI donc a pris l'initiative, lui ou elle ? Cette fois, en tout cas, les contractions étaient les bonnes. De l'enfant est venu un signal hormonal, de la mère une chute du taux de progestérone. Et le tout, très vite, a déclenché la sécrétion d'ocytocine, l'hormone de l'accouchement. Pour le petit roi du jour, l'heure est venue de quitter la chaleur de sa chambre rouge sang (il commençait, il est vrai, à la trouver bien exigüe). De dire adieu, pour toujours, aux mille tracés et plaisirs de la vie utérine.

Avouons-le : il était temps ! Car celui-là, pas fou, ne s'est pas pressé de sortir. Il ne rejoindra pas la cohorte de ces poids plume d'à peine un kilo, nés à vingt-six semaines et que sauvent désormais les réanimateurs des services de néonatalogie. Il ne sera pas l'un de ces grands prématurés, irrémédiablement condamnés à mourir il y a seulement dix ans, qui représentent aujourd'hui plus de 5 % des bébés nés en France (30 000 par an). Lui est parvenu à terme, et s'en trouve fort aisé. Il n'aura pas à être nourri par intubation, il ne demandera pas d'assistance respiratoire intensive, il ne risquera pas de séquelles neurologiques.

Quelle impatience, en revanche ! Quelle soif de confronter ses sens à de nouvelles épreuves ! Car ils sont tous là, opérationnels depuis déjà plusieurs semaines. Et tout disposés à découvrir le monde.

Ses yeux ? Très myopes et un peu astigmatas, ils voient flou, mais ils voient. Depuis l'âge de sept mois et demi (*in utero*), ils se dirigent dans toutes les directions. Son nez, son palais ? Fin prêts pour la première tétée. A six mois déjà, le fœtus préfère le sucré au salé : si l'on aug-

mente le taux de saccharine de son liquide amniotique, il déglutit avec application. Puis, dans les semaines qui suivent, il affirme ses goûts. Pas encore né et déjà fin gourmet !

« Nous avons enquêté auprès des accouchées marseillaises en leur demandant si elles avaient mangé un aioli en fin de grossesse, raconte Boris Cyrulnik, éthologue et psychiatre à la faculté de médecine de Marseille. Quand elles confirmaient, nous leur demandions de toucher la langue du nouveau-né avec une tétine parfumée à l'aioli. Les bébés marseillais ont presque tous léché cet aioli en manifestant des mimiques de plaisir. Alors que les nouveau-nés parisiens n'ont fait que des grimaces de dégoût. » De l'acculturation culinaire avant le berceau...

Ses oreilles, enfin ? Elles constituent, et de loin, l'organe des sens qu'il a le mieux développé. Sa mère le sait depuis son huitième mois de grossesse, car il réagit, parfois vigoureusement, à des bruits violents. Mais qu'entend-il au juste ? Il fallut pour le savoir placer un minuscule microphone dans l'utérus (après rupture de la membrane placentaire, en tout début d'accouchement), ce qui fut loin d'être simple. « Les premières mesures ont donné des évaluations d'un bruit de fond considérable : les fœtus semblaient vivre entre la voie de chemin de fer et l'autoroute, juste dans l'axe de la piste de l'aéroport », raconte Roger Lécuycy, professeur de psy-

chologie du développement à l'université Paris-V. Puis on s'aperçut qu'il s'agissait d'artifices d'appareillage, et que le bruit du cœur de la mère (dont le rythme exercera longtemps sur l'enfant ses vertus calmantes), de ses poumons et viscères étaient nettement plus supportables.

**L'**EAU du corps étant un bon conducteur, le fœtus, pour peu qu'il ait l'ouïe fine, peut donc se faire une assez bonne idée de son futur univers sonore. Le plus audible est la voix de sa mère, directement conduite par les tissus et les os. Mais il peut également se familiariser avec d'autres voix - celle de son père notamment -, et même avec certaines mélodies. L'expérience, réalisée il y a une vingtaine d'années, est restée célèbre : des fœtus auxquels on avait fait entendre et réentendre, grâce à un haut-parleur collé sur le ventre maternel, quelques mesures jouées au basson de *Pierre et le loup* manifestèrent, un an après leur naissance, une joie particulière à l'écoute du même air de Prokofiev. Ce qui ne signifie pas, hélas, qu'il suffit d'inonder nos chers anges de musique *in utero* pour en faire de futurs mélomanes.

Il voit, il entend, il hume, il goûte... Et, quand il se lasse, il dort. Comme les grands, il alterne depuis longtemps les phases d'éveil et de sommeil (le moment qu'il privilégie pour faire sa gym étant en général celui où maman se couche). Rêve-t-il ? Il connaît du moins de longues phases de sommeil paradoxal (l'état correspondant à l'activité onirique), que révèle l'enregistrement de ses ondes cérébrales.

Les contractions s'accroissent : l'heure n'est plus aux songes. Dans le sang maternel, le taux de prostaglandine augmente. Le col utérin est déjà totalement effacé, sa dilatation commence. Entre la mère et l'enfant, la rupture est imminente. Elle sera forcément inoubliable. Et d'autant plus bouleversante que ces deux êtres auront partagé, neuf mois durant, un degré d'intimité biologique à nul autre pareil, grâce

à l'élément-clé de la gestation : le placenta.

Le placenta ! Organe tout-puissant pour le fœtus, il lui sert à la fois de poumon, d'intestin et de rein. Organe singulier, système complexe de filtrage baignant dans le sang maternel, il s'est mis en place dès les premières semaines de la gestation. A mesure que l'utérus augmentait, il gagnait en épaisseur et en surface, et pèse maintenant 500 à 600 grammes. Nourriture, eau, oxygène, anticorps : du sang maternel au placenta, du placenta au cordon

que leur taux sanguin de cortisol - hormone impliquée dans le stress - était environ deux fois plus élevé. Or on sait par ailleurs que la femelle du singe rhésus, durant sa première grossesse, sécrète plus de cortisol que lors des grossesses suivantes... Peut-on extrapoler du singe à l'homme ? L'amorce d'une activité psychique, d'une première mémoire affective marquée par les états d'âme maternels se dessine-t-elle *in utero* ? Peut-être. Mais si fine alors, si profondément enfouie, que même le divan du psychanalyste,

« On couvre la femme afin qu'elle ne soit point à découvert aux yeux des assistants et à ceux de l'accoucheur, qui n'a pas besoin d'y voir et qui doit juger par le toucher »  
**Baudelocque, « Art des accouchements »**

ombilical (une veine, deux artères), tous les éléments vitaux accèdent ainsi au petit être, tandis que ses déchets métaboliques empruntent le chemin inverse. Revers de cette communauté de biens : l'enfant profite aussi de l'alcool, du tabac ou des drogues consommées par l'adulte. Certains agents infectieux, et non des moindres (cytomégalovirus, virus de l'immunodéficience humaine, HIV), peuvent également franchir la barrière placentaire. Et il est probable que la mère, lorsqu'elle connaît durant sa grossesse de fortes émotions, communique à son hôte, par les variations hormonales qui en résultent, une partie de son anxiété.

Pour vérifier cette hypothèse, les psychologues américains Steven Shelton et Ned Kalin (université du Wisconsin, Madison) ont soumis une trentaine de très jeunes singes rhésus à des conditions de stress - par exemple, en faisant entrer une personne inconnue dans une pièce où le petit est seul. En moyenne, les aînés d'une même famille ont eu une réaction de peur plus forte et plus durable que leurs cadets, tandis

des décennies plus tard, ne la réactivera pas.

Dix centimètres : la dilatation du col est complète. La phase d'expulsion va commencer. Le placenta vieillit et dégénère, la fabuleuse promiscuité biologique n'est plus. Avec elle vient de s'interrompre l'un des plus fascinants paradoxes de la grossesse, un phénomène qui nargue les lois de l'immunologie : la tolérance « fœto-maternelle ».

Comme tout individu (à l'exception des vrais jumeaux), en effet, le fœtus est génétiquement unique. Depuis les premières semaines de sa vie embryonnaire, il possède à la surface de ses cellules des marqueurs du « soi », ou « antigènes d'histocompatibilité », qui le distinguent à la fois de son père et de sa mère. Pour cette dernière, le petit être qui grandit en elle représente donc bien un corps étranger. Pourquoi son système immunitaire ne le rejette-t-il pas comme une simple greffe ? Comment s'établit cette tolérance, d'autant plus intrigante qu'elle ne s'exerce que durant la stricte période de la gestation (si l'on transpose le tissu ou l'organe

### Bibliographie

- *La Fabrique de l'homme*, de Jean-Paul Lévy. Odile Jacob (1997).  
- *La Vie avant la vie*, de Fernand Daffos. Hachette Littératures (1997).  
- *Le Fœtus et son image*, de Marie-France Sarramon et Hélène Grandjean. Flammarion/Dominos (1998).  
- *La Souris, la Mouche et l'Homme*, de François Jacob. Odile Jacob (1997).  
- *Les Anatomies de la pensée*, d'Alain Prochiantz. Odile Jacob (1997).

- *Naître humain*, de Jacques Mehler et Emmanuel Dupoux. Odile Jacob/Opus (1995).  
- *Le Sexe et l'Innovation*, d'André Langaney. Seuil/Points Sciences (1987).  
- *Darwin et les grandes énigmes de la vie*, de Stephen Jay Gould. Seuil/Points Sciences (1997).  
- *Forme et croissance*, de d'Arcy Thompson. Seuil/Sources du savoir (1994).  
- *Le Testament du docteur Lamaze, médecin accoucheur*, de Caroline Gutmann. (J.-C. Lattès, janvier 1999).





# Un climat d'unité politique bénéficie surtout au premier ministre

L'UNE des raisons de la popularité de la cohabitation est qu'elle donne à chacun des deux principaux camps du pays la satisfaction d'être représenté au pouvoir. Le président de la République est certes désavoué, diminué dans ses pouvoirs, mais il continue d'incarner le pays. Le premier ministre, vainqueur des élections, maître du pouvoir, est contraint de respecter la fonction présidentielle, qu'il entend tout naturellement conquérir le jour venu.

Cependant, la cohabitation n'est pas l'unité nationale. Le fait que le président et le premier ministre suscitent tous les deux les avis positifs de plus de 50 % des Français ne signifie nullement que la majorité de la population fait confiance à la fois à l'un et à l'autre. Le succès de la cohabitation repose bien davantage sur l'addition de deux popularités - chacun étant apprécié dans son camp et pas dans l'autre - plutôt que sur leur mélange, cas de figure où chacun serait populaire à la fois dans son camp et dans l'autre. Sur la longue période, la proportion de Français qui soutiennent l'une et l'autre des deux têtes de l'exécutif est le plus souvent minoritaire et, en période de cohabitation, généralement inférieure à ce qu'elle est en période de présidentialisme tout-puissant (voir ci-contre).

Sous la première cohabitation, la confiance accordée à la fois au président et au premier ministre ne touche en moyenne que 22 % des Français (alors qu'elle était de 35 % sous la première législature socialiste) ; 56 % des sondés demeurent fidèles à la conception classique de l'affrontement gauche/droite en n'accordant leur confiance qu'à un seul des deux leaders ; 13 % ne font confiance ni à l'un ni à l'autre, et 9 % sont sans réponse. Sous la deuxième cohabitation, les chiffres restent assez voisins : 23 % de confiance simultanée, 50 % de fidélité au clivage gauche/droite, 21 % de sentiment de non-représentation.

Président sous les deux premières cohabitations, François Mitterrand est populaire à gauche mais reste impopulaire à droite. Fin 1987, par exemple - pour prendre un laps de temps équivalent à celui qui s'est écoulé depuis juin 1997 -, il recueille 86 % de confiance à gauche, 29 % seulement à droite ; fin 1994, sa popularité est retombée mais demeure très différente d'un camp à

l'autre : 65 % à gauche, 19 % à droite. Quant au premier ministre, il est soutenu par son camp et combattu par l'autre. Fin 1987, Jacques Chirac recueille 74 % de popularité à droite (RPR, UDF, Front national) et 19 % à gauche. C'est un peu moins vrai d'Edouard Balladur, qui, fin 1994, dispose encore d'un taux de confiance de 79 % à droite et de 33 % à gauche.

Les choses ne se passent pas de la même façon sous la troisième cohabitation, du moins pour le moment. La popularité simultanée des deux têtes de l'exécutif - c'est-à-

dire la confiance accordée à la fois à Jacques Chirac et à Lionel Jospin - est beaucoup plus élevée que lors des deux expériences précédentes. En moyenne, depuis juin 1997, elle touche 32 % des Français, 44 % demeurant fidèles au clivage gauche/droite et 20 % ne se sentant pas représentés. Au surplus, au fil de l'année 1998, et en partie sous l'effet du Mondial, la tendance à l'unité a beaucoup progressé. Pour les trois mois qui viennent de s'écouler, la proportion de confiance simultanée est de 41 % contre 37 % seulement de fidèles au clivage gauche/droite.

Lionel Jospin est très populaire à gauche (82 %) et il frôle les 50 % à droite (47 % de confiance). Jacques Chirac est populaire à droite (72 % en y intégrant le Front national) et de plus en plus populaire à gauche (44 %). Le succès du premier ministre ne se limite pas à l'électorat UDF (58 %), mais touche aussi celui de DL (53 %) et du RPR (51 %). La remontée du président touche, à la fois, les électeurs socialistes (48 % de confiance), Verts (41 %) et même communistes (37 %). Ces chiffres ont une signification politique forte : pour l'heure, la troisième co-

habitation marque un affaiblissement du clivage gauche/droite et la montée d'un climat d'unité politique.

Pour autant, ce climat ne joue pas de façon équivalente au bénéfice des deux leaders. Les électeurs de gauche et des Verts qui accordent leur confiance à Jacques Chirac lui sont avant tout reconnaissants de laisser la cohabitation bien fonctionner et de jouer son rôle de « président de tous les Français » (ce qu'ils reconnaissent à 67 %). Mais ils sont persuadés que Lionel Jospin est le « vrai chef de l'exécutif » (à 56 % contre 35 % qui citent Jacques Chirac) et que leur camp sortira en vainqueur de la période (à 63 % contre 13 %). Appartenant à la gauche qui bénéficie de la cohabitation, saluant le président qui la rend possible, ces électeurs ne transfèrent ni aux partis de droite ni à leurs leaders la confiance qu'ils accordent au président. Ils ne sont que 34 % à avoir une bonne opinion du RPR, 27 % de l'UDF, et deux leaders de l'opposition en tout et pour tout - Philippe Séguin et Philippe Douste-

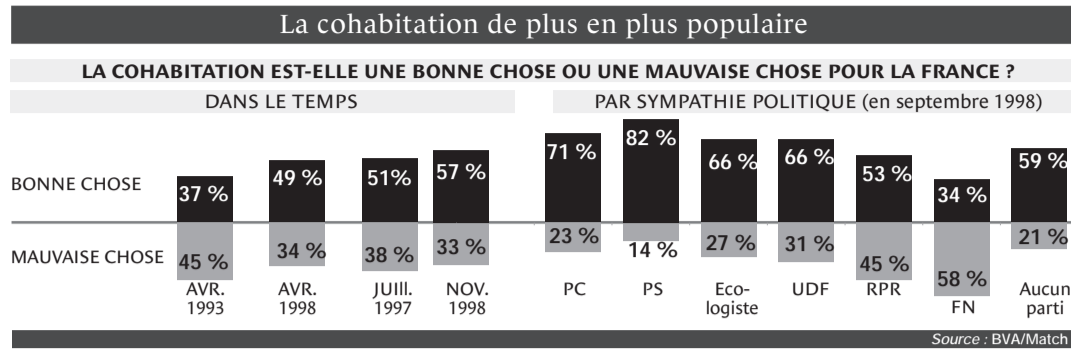
Blazy - obtiennent auprès d'eux un score de popularité dépassant le niveau pourtant modeste des 30 %.

L'offensive de Jacques Chirac vise avant tout à restaurer le clivage gauche/droite

A l'inverse, les électeurs de la droite modérée qui accordent leur confiance à Lionel Jospin manifestent le plus souvent leur satisfaction devant la façon dont le pays est gouverné et tendent, au-delà du premier ministre, à accorder leur confiance au Parti socialiste et à ses principales personnalités. Ces électeurs jugent à 95 % que la cohabitation fonctionne bien et se partagent moitié/moitié pour savoir qui est le vrai chef de l'exécutif. Ils sont même une majorité à avoir une bonne opinion du Parti socialiste (à 55 %) et, hormis M. Jospin lui-même, ils accordent un taux de popularité supérieur à 40 % à six leaders de gauche (Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Ségolène Royal, Jacques Delors, Dominique Strauss-Kahn et Jean-Pierre Chevènement).

Sous la cohabitation, un climat d'unité politique tend donc à favoriser le premier ministre, véritable détenteur du pouvoir, et tend, à l'inverse, à isoler le président de la République, certes redevenu populaire mais privé, dans sa base électorale, de troupes suffisamment vindicatives pour relayer ses réserves ou ses mises en garde. L'offensive de Jacques Chirac pour reprendre sa place dans le débat politique, ses critiques croissantes contre le gouvernement auront, sans doute, pour effet de faire baisser la popularité du premier ministre comme la sienne propre, mais elles visent avant tout à restaurer le clivage gauche/droite, étape nécessaire dans la reconquête de la totalité du pouvoir qui reste, bien sûr, son unique objectif.

Jérôme Jaffré est directeur du Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (Cecop).



Le sentiment des Français d'être bien ou mal représentés

#### L'ATTITUDE À L'ÉGARD DES DEUX TÊTES DE L'EXÉCUTIF

■ FONT CONFIANCE AUX DEUX  
■ FONT CONFIANCE À L'UN DES DEUX SEULEMENT  
■ NE FONT CONFIANCE NI À L'UN, NI À L'AUTRE  
■ SANS OPINION

Catégorie	Font confiance aux deux	Font confiance à l'un des deux seulement	Ne font confiance ni à l'un, ni à l'autre	Sans opinion
LA TROISIÈME COHABITATION (1997- )	32%	44%	20%	4%
LA LÉGISLATURE CHIRACIENNE (1995-1997)	32%	14%	50%	4%
LA DEUXIÈME COHABITATION (1993-1995)	23%	50%	21%	6%
LA LÉGISLATURE SOCIALISTE (1988-1993)	39%	20%	33%	8%
LA PREMIÈRE COHABITATION (1986-1988)	22%	56%	13%	9%
LA LÉGISLATURE SOCIALISTE (1981-1986)	35%	19%	35%	11%

Moyennes calculées à partir du baromètre Sofres entre juin 1981 et décembre 1998

## Les Français font moins confiance à un exécutif homogène

On peut, grâce au baromètre de la Sofres, calculer sur la longue période la proportion de Français qui font confiance à la fois au président de la République et au premier ministre, ceux qui ne font confiance qu'à l'une des deux têtes de l'exécutif et ceux qui ne font confiance ni à l'une ni à l'autre, manifestant ainsi le sentiment de ne pas être représentés par l'équipe au pouvoir.

Ce sentiment de non-représentation n'est généralement pas inférieur au tiers de la population et il peut atteindre la moitié des Français. Il était, en moyenne, de 35 % durant la première législature socialiste (de 1981 à 1986), de 33 % sous la deuxième (de 1988 à 1993) et montait à la moyenne exceptionnellement élevée de 50 % durant la législature chiracienne de 1995 à 1997, le président de la République et son premier ministre, Alain Juppé, très peu complémentaires aux yeux de l'opinion, étant unis dans la même impopularité.

A l'inverse, dans les périodes de cohabitation, le sentiment de non-représentation diminue specta-

## En sortir

Suite de la première page

culairement, ce qui explique en large partie le succès de la formule dans l'opinion. Seulement 13 % des Français se sentaient mal représentés entre 1986 et 1988, durant la première cohabitation, en n'accordant leur confiance ni à François Mitterrand ni à Jacques Chirac. Ce pourcentage est de 21 %

entre 1993 et 1995 et il s'établit provisoirement à 20 % sous la troisième cohabitation que nous connaissons actuellement.

Au cours du trimestre qui vient de s'écouler, seuls les électeurs du Front national sont une majorité (56 %) à éprouver ce sentiment de non-représentation par les deux

leaders de l'exécutif. Ils sont suivis, de loin, par les personnes qui ne sont proches d'aucun parti (30 %), par les communistes (27 %), les Verts (25 %), les sympathisants de l'UDF (18 %), ceux de Démocratie libérale (18 % également), les RPR (11 %) et, enfin, les socialistes (9 %).

eu recours par trois fois en onze ans - parce que ce système est censé leur permettre de corriger les excès du présidentialisme propre à la Ve République, laquelle autorise un surpouvoir présidentiel. Les pouvoirs de chaque camp sont enfin limités. La cohabitation crée des contre-pouvoirs, notion que nos concitoyens chérissent plus qu'on ne le pense : instruits par l'expérience, et conscients de la relativité de l'influence des politiques sur le cours des choses, ils répugnent à donner tout pouvoir à un seul camp. Au reste, au fil des ans et de la crise de la représentation, l'audience d'un seul « camp », c'est-à-dire d'un seul parti de gouvernement, est devenue problématique. Les Français, en tout cas, ont pu avoir le sentiment de porter remède aux défauts de notre système majoritaire en choisissant de faire contrôler alternativement les uns par les autres. Or, non seulement, ces défauts ne sont pas corrigés, mais la pratique de la cohabitation en crée de nouveaux.

Le pays vit, en effet, au risque permanent de la surenchère. Dès qu'une préoccupation de l'opinion surgit, qu'une difficulté apparaît, chacun s'en empare - ce qui est normal - et cherche à en tirer avantage, quitte à exciter les passions, au risque de conduire à de mauvaises décisions. Hier, le débat sur le pacte civil de solidarité (PACS) a montré qu'il n'était guère possible de débattre d'un important problème de société autrement que dans un face-à-face radical, et plus souvent au bord de la crise de nerfs que dans la sérénité. Aujourd'hui, la montée de la délinquance, juvénile notamment, donne prétexte à une escalade sécuritaire plus qu'à une réflexion approfondie sur l'étendue d'un mal social. Avant d'envisager de parquer les « sauvages » qui peuplent nos banlieues, peut-être faudrait-il réfléchir au partage entre répression et médiation, plutôt que

d'engager la course au discours le plus répressif, parce que le plus rassurant.

Le torpillage est aussi une arme de la cohabitation. Voici venir une réforme importante, attendue, qui touche au cœur de nos institutions : celle de la justice. Problème : qui va pouvoir s'en prévaloir ? Résultat d'une « guéguerre » qui s'installe aussitôt : un blocage, verrouillé par une opposition qui est l'arme souterraine, et si peu camouflée, du président. Non que surenchère et torpillage soient le monopole de la cohabitation. Mais celle-ci, qui fondamentalement institutionnalise la lutte pour le pouvoir au sommet de l'Etat, l'encourage et donne des moyens inédits à qui veut torpiller, principalement au président.

En outre, elle comporte une règle tactique essentielle : elle impose de ne pas se découvrir le premier, et oblige donc à une course de lenteur. En témoigne le glissement progressif de Lionel Jospin, de l'ambition à la gestion, de la prudence à la précaution. Edouard Balladur avait peu ou prou suivi le même chemin qui devait le conduire à renoncer à toute réforme d'envergure.

Un autre facteur commun aux trois périodes de cohabitation a peut-être aggravé ce phénomène : chacun des trois premiers ministres était un présidentiable, candidat potentiel, ou déjà déclaré, à brève échéance : Jacques Chirac pour 1988, Edouard Balladur pour 1995, Lionel Jospin pour 2002. Or, une règle non écrite, mais néanmoins incontournable, de l'élection présidentielle au suffrage universel est que le candidat le mieux placé est celui qui s'appuie, au préalable, sur le socle de popularité le plus large. Ce qui ne conduit pas, lorsqu'on exerce le pouvoir, à rivaliser d'audace, mais, au contraire, à arrondir les angles afin de mécontenter le moins possible. Cet impératif consensuel est déjà contraignant en soi : Michel Ro-

card y fut en partie soumis pendant son passage à Matignon - « Moralité, ne prenez pas un premier ministre candidat à l'élection présidentielle ! », lançait François Mitterrand pendant ses dernières années à l'Elysée. En période de cohabitation, il peut contribuer à l'ambiance de paralysie des volontés.

Comment ne pas retirer de cette expérience un grand sentiment de confusion ? Les Français sont contents de la cohabitation, c'est une affaire entendue. Pour notre part, nous souhaitons vivement que vienne le moment où ils seront heureux d'en finir avec elle. La démocratie implique en effet que l'on puisse répondre clairement à deux questions : à qui délègue-t-on le pouvoir ? Pour combien de temps ? Or, à ces questions, la démocratie française « cohabitante » n'apporte plus aucune réponse. A qui ? A tout le monde. Pour combien de temps ? Bien malin qui pourrait le dire. Sauf à se satisfaire de constater que, de facto, les pouvoirs, depuis 1991, sont octroyés pour deux ans. Ce qui est un peu court pour une action en profondeur. Il n'y pas de bonne conduite d'un pays sans un minimum de clarté et de lisibilité.

Les remèdes les plus évidemment nécessaires sont d'ordre

### Le Monde des livres sur Internet

**Retrouvez chaque semaine le supplément littéraire du Monde**

... également des dossiers spéciaux et la possibilité d'accéder à notre librairie électronique

**www.lemonde.fr**

... sur Minitel 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

J.-M. C.







## NOMINATIONS

## Christel Bories, responsable du secteur alimentaire, hygiène et beauté de Pechiney

**CHRISTEL BORIES** a été nommée à partir du 1<sup>er</sup> janvier responsable du secteur alimentaire, hygiène et beauté de Pechiney, auparavant placé sous la direction de Patrick Kron, devenu PDG d'Imetal. Membre du comité exécutif depuis 1998, elle aura la responsabilité de développer cette activité de 11 milliards de francs, qui regroupe tout l'emballage plastique du groupe avec notamment des sociétés comme Cebal (tubes souples et aérosols) et Techpack international (emballage plastique pour la cosmétologie). A côté de ses métiers traditionnels de production d'aluminium et de boîtes, Pechiney entend miser davantage à l'avenir sur ce secteur rentable et de forte croissance.

■ **SCHNEIDER** : **Henri Lachmann**, ancien PDG de Strafor-Facom, a pris les fonctions de vice-président, responsable de Schneider Electric. Il remplacera dans toutes ses fonctions Didier Pineau-Valencienne, PDG du groupe, le 25 février (*Le Monde* du 23 décembre).

■ **ARIANESPACE** : **Jacques Rossignol** (cinquante-huit ans, ingénieur de l'aéronautique) sera nommé à partir du 1<sup>er</sup> février directeur général du groupe. Il était auparavant directeur général de la SEP, filiale de la Snecma. Par ailleurs, Jean-Max Puech devient directeur de la stratégie, Jérôme Paolini, directeur des affaires internationales et Philippe Berterotière, directeur des ventes.

■ **SNECMA** : **Jean-Paul Herteman** (quarante-huit ans, X et ingénieur de Sup'Aéro), auparavant directeur technique du groupe, a été nommé directeur général de la division SEP, en remplacement de Jacques Rossignol.

■ **DASSAULT AVIATION** : **Gérard David** (cinquante-six ans, Normale Sup, agrégé de lettres classiques, di-

Dans ce groupe très marqué par la culture ingénieur des X-Mines, Christel Bories détonne : elle a trente-quatre ans, un diplôme d'HEC et est la seule femme de la direction. Dans le groupe depuis 1995, elle était auparavant directrice de la stratégie, du plan et du contrôle de gestion. A ce titre, elle a été chargée de l'élaboration et du suivi du plan « challenge » lancé en 1996 qui vise à baisser de 4 milliards de francs les coûts de production de Pechiney. Les pleins effets de ce plan, en voie d'achèvement, devraient se faire sentir dans les comptes 1999 du groupe. Auparavant, Christel Bories avait exercé les mêmes fonctions de direction de la stratégie à l'Union minière, filière de métaux non ferreux de la Générale de Belgique. Elle a commencé sa carrière comme consultant chez Booz Allen et Hamilton puis chez Corporate Value Associates (CVA).

plomé de l'Insead) prend la direction des relations extérieures. Il succède à l'amiral Robillard, appelé à d'autres fonctions.

■ **AGF** : **Monique Chezalviel** (trente-huit ans) est nommée directrice des ressources humaines du groupe. Elle succède à Maryse Prigent qui quitte le groupe, repris il y a un an par l'assureur allemand Allianz.

■ **YAHOO!** : **Philippe Guillanton** (trente-trois ans, diplômé Cesem), précédemment directeur commercial Europe, se voit confier le poste de directeur général en France du groupe américain de médias Internet. Deux ans après son lancement dans huit pays européens, Yahoo! Europe se dote de structures renforcées au niveau national en créant un poste de directeur général dans chacun de ces huit pays.

Cette nouvelle rubrique paraîtra tous les vendredis (*Le Monde* daté samedi). Merci de faire parvenir vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17 21-67, ou par e-mail : [entreprises@lemonde.fr](mailto:entreprises@lemonde.fr)

## Un accord sur les 35 heures à EDF-GDF pourrait créer près de 4 000 emplois

Un passage aux 32 heures sans perte de salaire est envisagé

La direction d'EDF-GDF et les cinq fédérations syndicales devaient se retrouver, vendredi 8 janvier, pour poursuivre leurs négociations sur la

réduction du temps de travail à 35 et 32 heures. Cet accord souhaité comme exemplaire par les pouvoirs publics devrait permettre de créer

entre 2 000 et 4 000 emplois sur trois ans. La direction veut obtenir la signature de la CGT, syndicat majoritaire, ce qui serait une première.

**LA DIRECTION** d'EDF-GDF et les cinq fédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC) devaient se retrouver, vendredi 8 janvier, pour poursuivre leur négociation sur la réduction du temps de travail à 35 et 32 heures.



35 HEURES

Amorcées en début de semaine, sous la forme de rencontres bilatérales entre chaque organisation syndicale et la direction, les discussions se sont poursuivies jeudi en séance plénière. Selon le calendrier prévu, la direction devrait profiter du week-end pour faire la synthèse des travaux, transmettre un nouveau document. Une réunion finale est prévue lundi 11 janvier dans l'après-midi.

C'est l'avancée en termes d'emplois qui a permis la reprise des discussions. En novembre 1998, les syndicats avaient rejeté le premier projet qui aboutissait à une érosion des effectifs (140 000 salariés). Dans les discussions actuelles, la direction propose l'embauche de 17 à 19 000 personnes sur trois ans, alors que simultanément près de 15 000 agents prendront leur retraite ou préretraite. Le solde positif oscille entre 2 000 et 4 000 personnes.

Le temps de travail devrait être réduit à 35 heures avec maintien du salaire sur la base de 38 heures. Cette disposition devrait prendre effet le 1<sup>er</sup> octobre 1999. L'objectif affiché est que la réduction s'applique dès la mise en œuvre des accords locaux dans les 200 unités. La réduction collective à 32 heures

pourrait être négociée lorsque, dans les équipes, plus de la moitié des agents seront volontaires. Ce passage, avec « maintien à minima de l'amplitude du fonctionnement initial, peut être négocié par voie d'accord local ». Le temps de travail pourra alors être organisé sur quatre jours par semaine. « Les

frir aux clients une disponibilité des services sur 6 jours jusqu'à 11 heures d'amplitudes journalières, voire plus ». Pour en assurer l'équilibre financier, l'accord est basé sur une modération salariale. Concernant les rémunérations, une proposition prévoit une hausse de 0,2 % au titre de 1997 et de 0,4 % pour

Les dirigeants veulent aboutir rapidement, pour se consacrer à l'ouverture du marché européen de l'électricité à la concurrence prévue dès le 19 février. Ils souhaitent que la CGT, le syndicat majoritaire, signe l'accord, ce qui serait une première.

Depuis plusieurs mois, la CGT affiche son intention de coopérer surtout après l'annulation à sa demande par la justice de l'accord sur la réduction du temps de travail signé en janvier 1997 entre la direction et trois syndicats, la CFDT, la CGC et la CFTC. Appréciant l'avancée en termes d'emplois, le syndicat majoritaire ne cherche pas « un accord fourre-tout ». Les deux points de blocage sont la flexibilité et la modération salariale.

La CGT souhaite que cette négociation sur les salaires soit séparée de l'accord. La CFDT, tout en affirmant que « beaucoup reste à faire pour que le développement de l'emploi devienne une réalité », aimerait que le plafond de la direction pour les embauches passent de 19 000 à 20 000. « Plus il y aura de passage aux 32 heures, plus les effets seront bénéfiques sur l'emploi », affirme ce syndicat.

FO estime que les questions plus difficiles de l'emploi et de la modération salariale n'ont pas encore été abordées. Dans un communiqué, la CFTC souligne que « sur le financement, la modération salariale et les gains de productivité, les positions restent toujours très éloignées ». La CGC refuse « un accord conclu dans la précipitation », et craint que l'encadrement ne profite pas de ces mesures.

Dominique Gallois

## Signature imminente à Air France

La direction d'Air France et les syndicats représentant les personnels au sol (35 000 salariés) devraient aboutir, vendredi 8 janvier dans la soirée, à un accord sur la réduction du temps de travail. « Tous les paragraphes concernant le temps de travail ont été validés, il reste à aborder aujourd'hui le problème de l'emploi et les mesures pour lutter contre la précarité », déclarait au Monde, vendredi matin, François Cabrera, secrétaire général de la CFDT-Air France.

Après la conclusion de cet accord, des négociations devraient s'engager sur les 35 heures par grands secteurs, avec comme objectif d'aboutir d'ici la fin du premier semestre 1999 à des accords décentralisés.

agents concernés perçoivent une prime d'aide à la réduction du temps de travail équivalent à 2/35<sup>e</sup> du salaire mensuel temps plein », selon un document remis aux syndicats. Le passage collectif aux 32 heures se ferait avec un quasi-maintien de salaires, à 97,1 % d'un plein temps actuel. Ce qui revient à payer 32 heures comme 36,91 heures actuellement.

Si dans une équipe le personnel s'organise pour qu'une agence soit ouverte plus de 60 heures par semaine, du lundi au vendredi, le temps de travail sera ramené à 32 heures avec maintien du salaire.

En contrepartie, tout le mécanisme repose sur une plus grande flexibilité, les directions d'EDF-GDF affirmant dans leur premier document de travail vouloir « of-

1998, sachant que les salaires n'ont pas été augmentés depuis août 1997. Pour 1999, la direction envisagerait une évolution de 0,6 %.

Si la séance de jeudi a permis d'envisager l'accord dans sa globalité, la discussion de vendredi devait s'annoncer plus difficile, abordant la question du financement de l'accord, le nombre d'embauches, la flexibilité et la saisonnalité du travail.

Chacun a envie d'aboutir. D'un côté, les pouvoirs publics entendent donner à cet accord un caractère « exemplaire ». Ils sont prêts à accorder une aide financière aux deux entreprises publiques et auraient poussé la direction à se montrer plus souple dans les discussions. D'où les concessions sur l'emploi et sur le niveau de salaire à 32 heures.

## Accord dans les transports urbains

L'UNION des transports publics (UTP) a fait savoir, jeudi 7 janvier, qu'elle avait signé le 22 décembre avec trois syndicats (CFDT, CFTC, CGC) un accord de branche « sur l'emploi par l'organisation, l'aménagement, la réduction du temps de travail ». Cet accord concerne les 32 000 salariés travaillant dans les transports urbains, à l'exception notable de la RATP. La CGT (environ 42 % des voix) et FO (20 %) n'ont pas signé.

L'accord comprend deux parties : l'une consacrée aux 35 heures, l'autre à un système de préretraite spécifique. En cas d'accord d'entreprise, les réseaux locaux de transports urbains pourront organiser le temps de travail sur une base annuelle. Le cas échéant, les directions peuvent l'organiser sur des cycles de douze semaines. Contrairement à ce que prévoit le code du travail, la répartition de la durée du travail à l'intérieur d'un cycle ne se répétera pas à l'identique chaque trimestre. Dans un délai d'un an à compter de la date d'application de l'accord, le contingent annuel

d'heures supplémentaires sera fixé à 115 heures. Concernant les cadres, l'accord prévoit d'accorder « au moins dix jours de repos supplémentaires » pour ceux qui sont au forfait.

La deuxième partie de l'accord – qui reste muet sur la contrepartie salariale de la réduction du temps de travail – permet d'étendre le système de cessation anticipée d'activité, l'ARPE. Contrairement à l'accord interprofessionnel signé entre le Medef et les syndicats, l'UTP permet à tout salarié ayant cotisé durant quarante ans de cesser de travailler, même s'il n'a pas atteint 58 ans. Une cotisation patronale de 0,2 % de la masse salariale doit financer ce dispositif, qui concernerait entre deux cents et trois cents personnes.

Pour que cet accord soit appliqué, il faut que les pouvoirs publics modifient ou abrogent un arrêté de 1942 qui réglemente le temps de travail de la profession puis qu'un arrêté étende l'accord à toutes les entreprises.

Frédéric Lemaitre

## Polémique sur les ventes de radiotéléphones en décembre

QUI d'Itinériss, de SFR ou de Bouygues a vendu le plus de radiotéléphones à Noël ? En décembre 1997, les trois opérateurs qui se partagent le marché du téléphone mobile français avaient vendu 900 000 appareils. Ils ont réalisé un nouveau record en décembre 1998 : 1,32 million de nouveaux abonnés ont été enregistrés au cours de ce mois, selon les chiffres publiés jeudi 7 janvier par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) pour mettre fin à la polémique entre les concurrents.

Selon Cegetel (groupe Vivendi), qui avait lancé la guerre des communiqués, cette explosion des ventes aurait surtout profité à son réseau, SFR, revendiquant 500 000 ventes nettes (ventes brutes diminuées des désabonnements enregistrés sur la même période). Son premier concurrent, France Télécom (Itinériss), aurait vendu, toujours selon SFR, 490 000 nouveaux abonnements nets, devant Bouygues Télécom et ses 250 000 nouveaux abonnés.

Ce décompte a été aussitôt démenti, le même jour, par l'ART, regrettant « que des informations partielles et non vérifiées aient été diffusées de manière prématurée ». Selon l'organisme régulateur du secteur, c'est France Télécom (Itinériss) qui a occupé la première place en décembre, avec

573 300 nouveaux abonnés. SFR (Cegetel), pour sa part, a attiré 500 100 nouveaux clients, devant Bouygues Télécom, troisième opérateur et dernier arrivé sur le marché (247 700).

Cette guerre des chiffres reflète l'état de la concurrence dans le domaine de la téléphonie mobile, où les opérateurs sont prêts à bien des sacrifices pour engranger de nouveaux clients. France Télécom détient 49,5 % du marché français, devant SFR (37,9 %) et Bouygues (12,5 %). Au total, le nombre d'abonnés dans l'Hexagone a franchi en décembre la barre des 11 millions, atteignant un taux d'équipement de 19 %. La tendance est à la féminisation et au rajeunissement : plus de 50 % des 15-18 ans souhaiteraient posséder un téléphone mobile.

Autre phénomène marquant de cette fin d'année, le développement des mobiles équipés de cartes prépayées, système qui permet de ne pas s'abonner. Selon le distributeur indépendant The Phone House, 30 % du total des nouveaux convertis au téléphone mobile de décembre auraient choisi ce produit. Ce type de service, qui reste encore minoritaire par rapport aux abonnements classiques, a l'inconvénient de générer moins d'activité pour l'opérateur : il est destiné à une clientèle qui

veut pouvoir être jointe facilement, mais consomme elle-même peu d'unités. Le poids de ces utilisateurs qui souhaitent garder une part de liberté reste moindre que dans la plupart des pays européens, tels que la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne, où les ventes de décembre de téléphones à carte prépayée ont atteint les 55 % à 70 %.

Parallèlement, The Phone House souligne que le budget téléphone de l'acheteur est passé de 1 315 francs (200,5 euros) à 540 francs (82,3 euros) sous l'effet du développement des packs, qui a largement contribué à développer le marché. Inconvénient de cette guerre des prix pour les opérateurs : elle incite la clientèle à changer de prestataire de services au gré des offres. Le taux de résiliation des abonnements sur le marché français atteindrait 22 %. Pour 1999, les opérateurs sont bien décidés à déplacer la bataille sur le terrain de la fidélisation, notamment en proposant des services nouveaux et plus sophistiqués, comme la navigation sur Internet. Bouygues Télécom a ouvert le feu cet hiver en se lançant, le premier, dans le son numérique et le courrier électronique accessible au moyen du téléphone.

Emmanuel Paquette



## Avec Mfm et Disneyland® Paris attendez-vous à aimer 1999 !

Ecoutez Mfm du 11 au 17 Janvier 1999 toute la journée et gagnez des passeports annuels d'entrée pour le Parc votre famille (4 passeports par jour à gagner) et des myriades d'autres cadeaux : passeports « journée », CD, tee-shirts...

Alors à vos marques, prêts... partez pour Disneyland® Paris !



Toujours des tubes, jamais les mêmes.

Toutes les fréquences au 08 36 68 22 15

La radio des tubes

# « La Croix » se transforme en quotidien du matin

Le journal du groupe Bayard-Presse abandonne sa parution vespérale et lance une nouvelle formule pour inverser la tendance à la baisse de sa diffusion et gagner 15 000 à 20 000 acheteurs en trois ans

**LA CROIX** fait sa petite révolution. A partir du lundi 11 janvier, le quotidien catholique paraîtra le matin. Mais le journal en profite pour faire une nouvelle maquette et mettre en place un plan de relance pour inverser la tendance à la baisse de sa diffusion, qui affecte le titre depuis de nombreuses années. Après être passé sous la barre des 100 000 exemplaires en 1986, le journal affiche pour la première fois une diffusion totale payée inférieure à 90 000 exemplaires, selon les derniers résultats de Diffusion contrôlée, de juillet 1997 à juin 1998.

La direction de *La Croix* et celle de Bayard-Presse – détenue par les assumptionnistes – n'ont pas voulu se résigner à ce déclin. Le nouveau président du directoire, Alain Cordier, a affiché très tôt son attachement à *La Croix*, et sa volonté de le développer, tout en voulant lui faire retrouver un équilibre financier. 1998 a été l'année des choix drastiques : la décision de paraître le matin et l'arrêt de l'imprimerie du groupe à Montrouge. Cette dernière décision a entraîné un conflit important qui a perturbé la parution du titre pendant près de deux mois, avant d'être réglé par la mise

en place d'un plan social de 40 millions de francs. Désormais *La Croix* sera imprimée à Saint-Ouen dans la nouvelle imprimerie du groupe Amaury.

## RÉDUCTION DU DÉFICIT

Le maintien de *La Croix* comme quotidien du soir semblait à certains égards difficile. Le journal bouclait à 12 h 45, mais ne parvenait à ses lecteurs de province – qui constituent plus des trois quarts de son lectorat – que le lendemain matin. « Aujourd'hui, nous traitons l'actualité de la veille pour des lecteurs qui nous liront le lendemain, autrement dit nous leur parlons de ce qui se passait l'avant-veille », explique Bruno Frappat, directeur de la rédaction et directeur délégué de *La Croix*. Désormais le journal sera bouclé entre 18 heures et 18 h 30, il y gagnera en fraîcheur, même si les événements de la fin de la journée ne pourront être traités. « Nous essaierons d'anticiper le mieux possible, pour le reste, il y a toujours des événements qui arrivent après le bouclage des journaux », observe Bruno Frappat.

La nouvelle formule se traduit par davantage de couleurs, avec 8

pages en quadrichromie et le reste en bichromie. Le journal compte ainsi rajeunir son lectorat. La « une » a été conçue par Nathalie Baylaucq – qui a réalisé la nouvelle formule du *Monde*, de *La Tribune*, de *Marianne* ou le nouveau *Courrier international* –, tandis que les autres modifications ont été faites en interne. La première page est plus visuelle, avec une grande photographie et un nombre limité de titres.

L'objectif est d'attirer l'œil de l'acheteur, pour développer la dif-

fusion en kiosques. L'objectif est modeste : il s'agit de tripler la vente en la faisant passer de 3 000 à 9 000 exemplaires. Grâce à sa nouvelle formule et à sa confrontation avec ses concurrents du matin, le journal veut retrouver davantage de présence dans les revues de presse. Le samedi – et le vendredi pour les abonnés –, *La Croix* proposera un numéro magazine, qui accordera une grande place à la spiritualité.

« Notre objectif est de franchir les 100 000 exemplaires à moyen terme, et si possible, dès la fin 1999, ex-

plique Bruno Frappat. Si en deux ou trois ans on gagne 15 000 à 20 000 acheteurs, nous pouvons être à l'équilibre financier en 2002, 2003. Ce n'est pas un rêve ou une utopie. Nous nous adressons aux 6 millions de catholiques pratiquants. Nous sommes un journal généraliste et catholique, mais nous ne sommes pas un journal paroissial, ni un journal officiel. »

Malgré les difficultés rencontrées et la baisse de la diffusion, le journal a réduit son déficit en 1998 à 7,4 millions de francs – pour un chiffre d'affaires de 153 millions – contre 9,5 millions en 1997 et 15,7 millions en 1996. Pour assurer sa relance, le groupe Bayard-Presse prévoit une campagne de promotion de 10 millions de francs en janvier qui sera répétée en septembre. *La Croix* va également lancer un concours, dont le premier prix est une Xsara Picasso. Enfin, dans 3 000 paroisses, un petit carnet sera distribué à la sortie de la messe, dimanche 10 janvier, dans lequel se trouvent des bons pour obtenir chez le marchand de journaux un exemplaire gratuit de *La Croix* pendant une semaine.

Alain Salles

## La parution du « Parisien » et de « L'Equipe » à nouveau perturbée

Une nouvelle grève à l'imprimerie du *Parisien* et de *L'Equipe* a fortement perturbé la parution des quotidiens du groupe Amaury, vendredi 8 janvier. Un arrêt de travail des ouvriers du Livre CGT a entraîné des difficultés dans la distribution de *L'Equipe*, du *Parisien* et de son édition nationale, *Aujourd'hui*, à Paris et en banlieue.

*L'Equipe* et *Aujourd'hui* ont paru dans la plupart des villes de province. Mercredi, un mouvement avait perturbé la parution du *Parisien* et de *L'Equipe*, à Paris et en banlieue. Il s'agit d'un mouvement des rotativistes des syndicats CGT et FO, qui portent notamment sur les conditions de travail dans la perspective de l'arrivée de *La Croix* à l'imprimerie de Saint-Ouen. Les négociations se poursuivent avec la direction de l'imprimerie.

## 1998 a été une bonne année pour « Le Monde »

**LE MONDE** a réalisé une « excellente » année 98, « qui s'inscrit dans l'histoire du journal comme une des toutes premières », en termes de diffusion comme dans le domaine de la gestion, a indiqué, jeudi 7 janvier, le président du directoire, Jean-Marie Colombani, lors d'une conférence de presse. La diffusion devrait progresser d'1% par rapport à 1997 (382 944 exemplaires, selon Diffusion Contrôlée), grâce notamment à la progression des abonnements.

En 1999, *Le Monde* va s'associer avec Grolhier interactive (groupe Lagardère) pour développer sa filiale multimédia *Le Monde interactif*. Grolhier doit entrer à hauteur de 35% dans le capital du *Monde interactif*. *Le Monde* va investir 30 millions de francs dans sa nouvelle filiale et poursuivra, dans le domaine du multimédia, des partenariats avec d'autres partenaires comme TF 1 ou Canal Plus.

« **TISSER UNE TOILE EUROPÉENNE** » *Le Monde* n'exclut pas « une opération lourde dans le domaine de la presse », a expliqué Jean-Marie Colombani. « Nous sommes en observation et en attente, mais nous sommes en situation d'être un acteur majeur du secteur. » *Le Monde* veut

« tisser une toile européenne » de quotidiens, en créant des partenariats avec d'autres titres, comme c'est le cas avec *El Pais*, *La Stampa*, *Le Temps*. Des accords existent avec le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et des discussions sont en cours avec *The Guardian*.

Jean-Marie Colombani n'a pas caché sa déception après l'arrêt de *L'Européen*, lancé en mars 1998, à l'initiative de la famille Barclay, qui souhaitait développer *The European*. Les Barclay se sont retirés. « Nous avons essayé d'éviter la liquidation, a précisé Jean-Marie Colombani, En quelques mois une marque s'est installée. Nous sommes favorables à une cession de *L'Européen* au groupe *L'Expansion*, associé au groupe italien Rizzoli. » Il a fait part de la nécessité de relancer *Le Monde de l'éducation*.

Le quotidien réorganise ses suppléments. A partir du lundi 11 janvier, « *Le Monde Economie* » intègre « *Le Monde Initiatives* », qui est remplacé, le mardi, par un nouveau supplément consacré à toutes les nouvelles technologies : « *Le Monde Interactif* ». Ces changements seront suivis d'une nouvelle formule du supplément télévision du samedi. Enfin, une nouvelle maquette du « *Monde des Livres* » sera proposée dans l'année.

## Canal Plus épinglé pour son monopole sur des manifestations sportives

UNE NOUVELLE FOIS, le Conseil de la concurrence a été saisi dans le cadre d'un différend dans le secteur audiovisuel. Canal Plus, qui vient d'être condamné par ce conseil à une amende de 10 millions de francs pour abus de position dominante sur les droits de diffusion des films récents (*Le Monde* du 30 décembre 1998), a parallèlement été mis en cause dans l'organisation de manifestations sportives.

« **CLAUDE D'EXCLUSIVITÉ** » La société d'organisation d'événements sportifs Arenis Leo a contesté, le 29 mai 1998, le contrat conclu en juin 1996 entre deux filiales de Canal Plus, Williwaw et Sese, et l'association des véliplanchistes professionnels, la Professionnal Windsurfers Association (PWA). Selon Arenis Leo, ce contrat comporte « une clause d'exclusivité » qui interdit « à tous les sportifs adhérents à l'association de participer à des manifestations de planche à voile

en salle qui ne seraient pas organisées directement ou indirectement par Canal Plus ou l'une de ses filiales ».

Du fait de cette clause qui assure à la chaîne « le monopole de l'organisation » et de la diffusion de ces événements au moins jusqu'à la fin 1998, Arenis Leo s'est estimée dans l'impossibilité de produire des manifestations de planche à voile en salle en 1997, 1998 et 1999. Dans sa saisine au Conseil, elle évalue son préjudice à 0,6 million de francs pour 1997.

Avant de juger l'affaire sur le fond, le Conseil de la concurrence, qui n'accorde qu'assez exceptionnellement des mesures conservatoires, a enjoint, le 15 juillet 1998, aux deux filiales de Canal Plus et à la PWA de « renoncer à l'application de la clause d'exclusivité du contrat, pour les événements qui seraient organisés en France au cours des années 1999, 2000 et 2001 ».

Nicole Vulser



## Pour saisir les opportunités sur les places financières européennes, il vous suffit de nous suivre.

Vous souhaitez donner une nouvelle dimension à vos placements financiers, dans la perspective du prochain avènement de l'euro.

Le Crédit Lyonnais vous propose une gamme diversifiée de SICAV et FCP "euro" :

**Lion Action Euro** : FCP investi sur les marchés européens et majoritairement en actions de sociétés des pays de la zone euro.

**Lion PEA Euro** : FCP éligible au PEA, investi à 75% en actions françaises et 25% en actions des marchés de pays de la zone euro.

**Lion Oblig Euro** : FCP investi en obligations libellées en monnaies de la zone euro.

**Lion Convertible Euro** : SICAV en obligations

convertibles, majoritairement investie sur des titres d'émetteurs de la zone euro.

En vous ouvrant la possibilité d'élargir l'horizon de vos placements, le Crédit Lyonnais vous permet de participer à la nouvelle dynamique européenne, tout en appliquant la règle d'or de la diversification et en recherchant le meilleur équilibre entre sécurité et rendement.

La gestion de la gamme euro que nous vous proposons repose sur l'expertise, régulièrement reconnue, des équipes de recherche et de gestion de Crédit Lyonnais Asset Management, société de gestion de portefeuille, filiale à 100% du Crédit Lyonnais.



Internet : <http://www.creditlyonnais.com>

CREDIT LYONNAIS S.A. au capital de 9 389 925 000 F. SIREN 954.509.741. RCS LYON - Siège Central 19, bd des Italiens 75002 PARIS - Tél. : 01 42 95 70 00





VALEURS FRANÇAISES

● Vendredi 8 janvier, l'action Vivendi a cédé 0,81 %, à l'ouverture, malgré l'annonce d'une croissance de 90 % des ventes de sa filiale de télécommunications Cegetel, dopées par le succès de ses services d'appels de longue distance et de téléphonie mobile. ● L'action Hachette Filippachi medias a gagné 0,68 %, à l'ouverture, après l'annonce, la veille, de la vente de sa filiale d'imprimerie au groupe Maurry. ● Le titre Renault s'est apprécié de 4,51 %, vendredi matin 8 janvier. La veille, le groupe avait annoncé une progression de 15,8 % de ses ventes mondiales en 1998, avec 2 128 000 véhicules vendus. ● Le titre Pernod-Ricard a gagné 0,08 % dans les premiers échanges à Paris, vendredi. L'entreprise française a annoncé l'acquisition du distributeur britannique Goodwins of Hanley Ltd par sa filiale de distribution en gros, BWG. ● Les valeurs financières étaient bien orientées, vendredi matin, après les prises de bénéfices observées la veille. Les titres CPR (+3,6 %), Société Générale (+1,9 %) et Paribas (+1,1 %) ont progressé, tandis que BNP et CCF sont restés inchangés. ● L'action Canal Plus a gagné 0,4 %, vendredi à l'ouverture. Selon la firme, le nombre de souscripteurs de CanalSatellite a augmenté de 40 % en 1998.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 8 JANVIER Cours relevés à 10h15 Liquidation : 22 janvier

Table of stock market data for France, including columns for stock name, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market data for various companies, including B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

Table of stock market data for various companies, including GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, HACHETTE FILIPPE, etc.

Table of stock market data for various companies, including SOCIETE GENERALE, SOC.FONC.LYON., SODEXHO ALLIANCE, etc.

Table of international stock market data, including columns for stock name, previous price, current price, and percentage change.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) : Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 8 JANVIER Cours relevés à 10h15

Table of stock market data for the Nouveau Marché, including columns for stock name, previous price, current price, and percentage change.

(Publicité)

Advertisement for MARILYN 1 METRE 66 LE MYTHE, featuring a large image of a woman and text describing the brand.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 8 JANVIER Une sélection. Cours relevés à 10h15

Table of stock market data for the Second Marché, including columns for stock name, previous price, current price, and percentage change.

Advertisement for VW Lupo, featuring the car's image and text: 'LA GRANDEUR N'EST PAS UNE QUESTION DE TAILLE Lupo'.

Table of stock market data for various companies, including CEGEDIM, CERC-FINANCE, CGBI, etc.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 7 janvier

Table of SICAV FCP data, including columns for fund name, previous price, current price, and date.

Table of SICAV FCP data, including columns for fund name, previous price, current price, and date.

Table of SICAV FCP data, including columns for fund name, previous price, current price, and date.

Table of SICAV FCP data, including columns for fund name, previous price, current price, and date.

Advertisement for BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, featuring the bank's logo and contact information.

Advertisement for CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, featuring the bank's logo and contact information.

Advertisement for CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, featuring the bank's logo and contact information.

Advertisement for SG ASSET MANAGEMENT, featuring the bank's logo and contact information.

LÉGENDE ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.



# Sony loge un mécanisme numérique dans ses Caméscope analogiques

Les nouveaux appareils vidéo devraient être proposés à des prix concurrentiels

La nouvelle gamme Digital8, qui sera disponible en France à la fin du mois de mars, concilie la technologie des appareils numériques haut de

gamme avec les boîtiers et les cassettes des modèles analogiques Hi8 fabriqués en grande série depuis dix ans. D'où une importante économie

qui permet à la firme japonaise de reprendre un temps l'avantage dans la bataille des prix, tout en démocratisant la vidéo numérique.

**INABORDABLES** pour l'essentiel de la clientèle grand public, les Caméscope numériques font rêver tous ceux qui ont pu constater l'exceptionnelle qualité des images et du son qu'ils procurent. Sony s'apprête à bouleverser cette situation en réduisant considérablement le prix de ces appareils, qui dépasse pour l'instant 10 000 francs (1 524 euros).

Jeudi 7 janvier, la firme nipponne a annoncé simultanément au Japon, aux Etats-Unis et en Europe, le lancement de sa nouvelle gamme Digital8 prévue, en France, pour le mois de mars. Toute l'astuce de Sony réside dans l'utilisation des boîtiers de sa gamme de Caméscope analogiques, fabriqués en très grande série depuis dix ans, pour y loger un mécanisme d'enregistrement numérique. Poussant cette logique jusqu'au bout, les Digital8 font appel aux cassettes standards, au format Hi8, de leurs cousins analogiques. Résultat : ces Caméscope coûteront entre 6 000 francs (915 euros) et 9 000 francs (1 372 euros), en fonction de leur taille et de la présence de l'écran de contrôle à cristaux liquides et de ses dimensions. Soit 60 % du prix de la gamme actuelle. Inconvénient : l'encombrement des appareils est multiplié par quatre. Mais, en contrepartie, ils peuvent lire les anciennes cassettes enregistrées en analogique.

Depuis son lancement du format 8 mm en 1985 et Hi8 en 1989, Sony a vendu plus de 30 millions de Caméscope analogiques et plus de 500 millions de cassettes. Or, la

commercialisation des premiers modèles numériques, en 1995, a créé une rupture en introduisant le format Digital Video (DV), une cassette nettement plus petite, qui rend les Caméscope DV incapables de lire le 8 mm et le Hi8. Avec le Digital8, Sony réconcilie le numérique et l'analogique. Les nouveaux appareils enregistrent et lisent en numérique les cassettes Hi8 et reproduisent le contenu des cassettes enregistrées avec un caméscope analogique. Seul l'enregistrement en analogique leur est interdit, cette fonction n'aurait, de toute façon, pas grand sens.

Pour réaliser cette performance qui promet de bouleverser le marché de la vidéo familiale, Sony a développé une nouvelle tête d'enregistrement-lecture. Cette dernière

dispose de deux vitesses de rotation : 1 500 tours par minute pour la lecture analogique et 4 500 tours par minute pour le numérique. L'astuce réside dans le fait d'avoir logé le nouveau mécanisme et l'électronique dans les boîtiers standards des Caméscope analogiques, dont les chaînes de fabrication sont amorties depuis longtemps.

Selon Sony, la qualité de l'image et du son des Digital8 est strictement identique à celle qu'offrent les modèles DV. Sauf à abandonner ces derniers, décision que le fabricant ne prévoit pas de prendre, il fallait motiver l'écart de prix important qui s'établit entre les deux gammes. Plusieurs différences les distinguent. L'encombrement d'abord. La taille réduite des cassettes DV a permis de miniaturiser à l'extrême les Caméscope, tel le modèle vedette de la marque (le PCI) qui a pris la succession du PCI0 en septembre 1998 et qui est vendu 15 000 francs (2 287 euros). Le calcul du volume des appareils montre que le Digital8 est quatre fois plus encombrant que le PCI. Plus question de glisser le caméscope dans une poche.

Les autres différences s'avèrent plus mineures. Le doublage son en direct, c'est-à-dire l'enregistrement avec un microphone additionnel pendant la prise de vues, n'est pas possible sur le Digital8. Olivier Mandrand, chef de produit vidéo chez Sony France, explique que « la technologie du nouveau tambour imposait de choisir entre le doublage son



La gamme Digital8 de Sony : pour réconcilier « analogique » et « numérique ».

# Un double cataclysme a frappé le Limousin à l'ère secondaire

Un nouveau cratère de météorite a été détecté

**LES GAULOIS** craignaient que le ciel leur tombe sur la tête, et ils avaient peut-être raison. Depuis les travaux des scientifiques français François Kraut, en 1967, et Philippe Lambert, en 1974 et 1977, on sait en effet que notre Massif Central a été percuté, il y a 200 millions d'années, par une météorite géante qui a formé un cratère d'impact de 18 à 20 kilomètres de diamètre.

Situé entre les communes de Rochechouart (Haute-Vienne) et de Pressignac (Charente), complètement usé et remanié par l'érosion, il est invisible à l'œil nu mais est bien connu des géologues. Une équipe scientifique internationale a suggéré récemment qu'il pourrait avoir été créé en même temps que quatre autres cratères - Red Wing (Etats-Unis), Saint-Martin et Manicouagan (Canada) et Obolon (Ukraine) - par les fragments d'un même astéroïde. (Le Monde du 4 avril).

Cela a donné l'idée à trois géologues français, Didier Devaux et Raphaël Blanke, de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), et Guy Tamain, ancien chercheur au CNRS, d'aller observer d'un peu plus près notre cratère national.

## VUES DE SATELLITE

En regardant en vision stéréoscopique d'anciennes images de ce dernier prises par le satellite américain Landsat-2 en juillet 1975, ils ont découvert avec surprise que Rochechouart se trouvait « au centre d'une mégastucture multiannulaire extrêmement dense » d'un diamètre de 200 kilomètres, ce qui augmente la taille de l'impact d'un facteur dix.

Le cours de la Creuse, dont la partie est et nord-est a une forme très arrondie, constitue la « bordure externe » de cette série d'anneaux. Pour les trois géologues, il n'y a pas de doute possible, cette nouvelle structure est « une réalité géologique ». D'autant qu'elle intègre et explique parfaitement une anomalie géologique régionale restée inexplicable jusqu'à présent, celle de la carrière de quartz « choqué » située à Saint-Paul-la-Roche (Dordogne), à 40 kilomètres au sud de Roche-

chouart. Exploitée dans un passé récent, elle a fourni « du quartz blanc d'une grande qualité optique, et a servi à réaliser les hublots du Concorde », explique Guy Tamain. « Elle a eu aussi pour principal client la NASA, puisque ce quartz est parti vers la Lune dans les hublots d'Apollo-VIII. » Or le quartz « choqué » n'existe pas sur terre à l'état naturel et ne peut être produit que sous les effets d'un impact météoritique.

La formidable pression et la chaleur importante qui en résultent transforment les cristaux de quartz en y incluant des défauts microscopiques.

## LE CIMENT DE L'IMPACT

Mais ce n'est pas tout. En regardant à nouveau les images prises par le satellite, les trois géologues ont remarqué la présence d'autres structures annulaires, moins marquées que les précédentes, situées à l'est du cratère de Rochechouart. Ces dernières « intègrent les parcours très partiels de l'Allier et de la Loire, et elles ont pour centre une zone située entre Montluçon et Moulins, près de Bize-neuille (Allier) ». Ce qui pourrait indiquer la présence d'un autre cratère, plus large que celui de Rochechouart, puisque son diamètre atteint 300 kilomètres.

Pour l'instant, ce dernier point reste à confirmer, et le cratère de Moulins-Montluçon « constitue à l'heure actuelle un thème de recherche », ajoutent les chercheurs, prudents. Pour prouver le nouveau cataclysme, il faut au moins trouver des matériaux semblables aux « brèches » de Rochechouart, ces minéraux et ces fragments de roches amalgamés dans un ciment sous l'effet d'un impact.

Or, lors d'une mission menée en août dernier, les trois scientifiques ont trouvé ces fameuses brèches dans la région de Bizeneuille. Ils les soumettent actuellement à des analyses pétrographiques et chimiques afin de déterminer leur teneur en osmium et en iridium. Ces métaux sont en effet beaucoup plus abondants dans les météorites que dans l'écorce terrestre.

Christiane Galus

## Inversion de tendance

**Au cours des six premiers mois de 1998, les modèles numériques ont représenté 22 % en valeur et 6,7 % en volume du marché français des Caméscope, selon l'institut d'études de marché GFK. Le premier semestre 1998 montre une progression de 81 % en valeur et de 124 % en volume des ventes d'appareils numériques par rapport au premier semestre 1997. Pendant la même période, leur prix moyen chutait de 19 %. Le phénomène numérique devrait largement contribuer à relancer le marché des Caméscope qui a connu une chute importante entre 1991 et 1994, date à laquelle les modèles à écrans à cristaux liquides ont commencé à inverser la tendance. Mais, en 1998, la croissance du marché ne dépassera guère les 5 % en volume et les 4 % en valeur. Les modèles Digital8 de Sony devraient relancer les ventes. Ils créent trois zones de prix : de 3 000 à 5 000 F (457 à 762 euros) pour les Caméscope analogiques, de 6 000 à 9 000 F (457 à 915 euros) pour les Digital8 et de 10 000 à 15 000 F (1 524 à 2 287 euros) pour les appareils DV.**

# L'OMS invite les malades tuberculeux à ne plus prendre l'avion

Cette recommandation vise à éviter la contamination, même si le risque est faible

**MALADIE** hautement contagieuse, aujourd'hui en pleine recrudescence épidémique à l'échelon planétaire, la tuberculose inquiète au plus haut point les autorités sanitaires internationales. Dans un texte rendu public récemment à Genève, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient, pour la première fois, de formuler une série de directives visant à réduire la contamination par le bacille de Koch des passagers voyageant sur les lignes aériennes. Si elles n'ont pas de portée contraignante, ces directives ne constituent pas moins un premier symptôme de la prise en compte généralisée de la menace tuberculeuse.

On croyait, à tort, ce fléau maîtrisé depuis la découverte et l'usage systématique des antibiotiques. Tout en soulignant que le risque de contracter une tuberculose dans un avion - au contact, dans la même cabine, d'un malade tuberculeux - est faible, l'OMS fait valoir qu'il ne peut être sous-estimé. Différentes publications de la presse médicale ont détaillé par le menu, au cours des dernières années, des « bouffées épidémiques » tuberculeuses résultant d'une contagion survenue en plein ciel.

La progression de l'épidémie tuberculeuse, no-

tamment en Afrique et en Asie du Sud-Est - souvent dans le sillage de la pandémie de sida -, associée à l'expansion du nombre de passagers empruntant l'avion (plus de 1,4 milliard par an, bientôt 2 milliards), font qu'une menace perçue, hier encore, comme anecdotique est aujourd'hui prise en compte avec le plus grand sérieux.

## CONFINEMENT DANS LES LONG-COURRIERS

L'OMS estime que ce sont les vols long-courriers qui, compte tenu du confinement, exposent a priori à ce risque de contagion aérienne. Les directives de cette organisation ont été élaborées en collaboration avec les spécialistes médicaux et les responsables de l'industrie aéronautique. Elles font suite au constat établi, ces dernières années, de l'augmentation du nombre de cas de contamination tuberculeuse chez les voyageurs ou chez les membres du personnel de cabine. Un constat toujours sous-évalué dans la mesure où le diagnostic clinique de tuberculose ne peut être posé que quelques semaines ou quelques mois après la contamination initiale.

Au terme de son analyse et en accord avec les responsables de l'industrie aéronautique, l'OMS

invite les malades tuberculeux à reporter leurs voyages aériens à une date où, grâce aux traitements qui leur auront été administrés, ils ne seront plus contagieux. Elle recommande, par ailleurs, aux autorités sanitaires compétentes de tout mettre en œuvre pour organiser dans ce domaine une véritable veille sanitaire. Il faudrait notamment que, lorsqu'un cas est notifié par les autorités sanitaires, la compagnie aérienne sur laquelle le malade a voyagé soit prévenue et qu'elle informe ensuite les passagers et les membres d'équipage du vol concerné. L'OMS souhaite notamment que les compagnies aériennes mettent en place au plus vite des filtres anti-tuberculeux dans tous les avions potentiellement à risque infectieux et que les attentes au sol soient réduites dans toute la mesure du possible. Les responsables genevois de l'OMS sont formels : « Toute personne atteinte de tuberculose doit s'abstenir de voyager aussi longtemps qu'elle reste infectieuse. » Par ailleurs, « on peut et on doit, selon eux, refuser l'accès à bord de personnes dont on sait qu'elles sont atteintes et contagieuses. »

Jean-Yves Nau

**renoma**

**SOLDES**

HOMME. FEMME. ENFANT  
30% 50%

boutique 129 bis rue de la Pompe - 75116 Paris - Tél : 01 44 03 98 25

**Le Monde  
ECONOMIE**

CHAQUE LUNDI AVEC LE MONDE DATÉ MARDI

Un NOUVEAU Monde économie issu du rapprochement avec Le Monde initiatives pour :

- ▶ Etablir un lien plus étroit entre l'économie et le social
- ▶ Défricher les secteurs porteurs d'avenir
- ▶ Vivre la nouvelle Europe issue de la monnaie unique

Dès lundi 11 janvier

**Le Monde**  
daté 12



# La fête du linge de maison

Depuis sa création, le mois du blanc a pris des couleurs mais n'a rien perdu de sa tradition... ni de son succès auprès des consommateurs

**ILS SONT** pratiquement tous au rendez-vous. Grands magasins, géants de la distribution, ventes par correspondance, maisons de tradition, enseignes de luxe transforment janvier en « mois du blanc ». Un événement qui rend fébriles les consommateurs et laisse, en général, « K.O. » vendeurs et vendeuses.

Car ce rite commercial lancé depuis plus d'un siècle attire une foule fidèle, soucieuse d'enrichir ses armoires de beau linge, de renouveler ses stocks de torchons ou d'acquiescer quelques nouvelles nappes.

A l'origine de la manifestation, le Bon Marché perpétue, comme il se doit, la tradition. Promotion importante, le mois du blanc permet au magasin de faire des réductions sur toutes les grandes marques de draps, de linge de table et d'éponges (Jalla, Delorme, Descamps, Ralph Lauren, Dorma, Laura Ashley...) et de répondre à une forte attente de la clientèle.

« 1998 a été marquée par une tendance forte sur le blanc et le naturel mais aussi par un grand souci des matières », précise Marie Haverbeke, directrice des linges

sés de lin, de soie changeante, de coton, de médis, d'organdi ou de laine servent une ligne évocatrice de bois, de végétal et de pierre. L'authenticité, la sensualité mais aussi le voyage inspirent des lignes aux caractères singuliers. Rouges et violets profonds évoquent des fresques italiennes, les robes des madones florentines et les arabesques des anciens palais d'Ispahan, les bleus et les bordeaux sont empruntés aux tenues masculines. Le noir s'inspire des années 20 et des romans américains.



Rester dans le « Tempo », ligne de serviettes de toilette Descamps, née d'une « passion des matières ». Difficile de mélanger aux torchons...

## L'origine d'une tradition

L'idée d'associer le mois de janvier à la vente du linge de maison nous vient d'Aristide Boucicaut, le fondateur du Bon Marché. Déplorant la forte baisse de fréquentation que subissait son magasin, après chaque période de Noël, ce précurseur de la distribution moderne, chercha une solution pour attirer la clientèle en ce moment de « basses ventes ». La légende la plus répandue affirme que c'est en regardant la neige qui recouvrait les toits de Paris qu'il eut l'idée d'un mois consacré au linge blanc. Il fit alors venir torchons, draps, serviettes... à profusion. Et le 10 février 1868, s'ouvrit au Bon Marché le premier « mois du blanc ». Le succès fut immédiat. Aristide Boucicaut répéta l'opération l'année suivante, dès le mois de janvier cette fois. Les autres grands magasins l'imitèrent. Depuis, ce rendez-vous commercial est devenu une véritable institution dans toutes les villes.

de la table et de la maison, des listes de mariage et des cadeaux du Bon Marché. *Nous aurons donc tout cela en magasin mais aussi les pastels du printemps*, le tout à des prix bas : 20 % sur les couettes et accessoires de la salle de bains, 30 à 40 % sur les textiles.

Le torchon, décliné sous toutes ces formes - lin, coton, uni, imprimé, petit ou grand format -, apparaît comme l'un des produits vedettes de ce mois du blanc. Les clients les achètent par pile entière.

Cette année, le blanc bénéficie aussi au Bon Marché d'une mise en scène particulière. Il sera présenté dans le nouvel espace salle de bains du magasin, un espace plus « boutique » qui s'articule autour de trois styles de vie : le masculin, le féminin raffiné et le design mettent en valeur le confort et la qualité, deux critères d'achat très en vogue aujourd'hui. Les nouvelles matières, telles que les anti-acariens ou anti-transpiration pour les couettes, les laines haut de gamme comme le mohair ou le poil de chameau pour les couvertures et les plaids, répondent d'ailleurs à cette attente de bien-être.

Même tonalité dans les boutiques Descamps dont la collection automne/hiver 1998 « est née d'une passion des matières ». Tis-

A chacun de choisir son univers dans cette palette d'imprimés qui suggère des architectures, des cultures, des images et des ambiances. Des collections qui composent la gamme Descamps, certaines ne seront pas recon-



Pour s'arracher ces sets « Double jeu », par exemple, « le blanc, chez Noël, c'est pire que les soldes chez Hermès ».

de lit, éponges, pyjamas) pour les enfants.

Très éclectique dans ses imprimés, Yves Delorme solde, entre autres, son thème Carnet de voyages et ses modèles Mandarin, Paille et Brindille aux tonalités hivernales, tout un choix de linge de lit et de bain au charme éternel, de lignes raffinées en coton blanc, ainsi que quelques-unes des collections de Lacroix, Kenzo et Pierre Frey.

Linges de lit, de toilette, de table mais aussi coussins, rideaux et tapis sont vendus avec une réduction de 50 % chez Habitat pour un mois du blanc aux tons sourds (ambre, épice, bambou) et aux couleurs chaudes (violet, orange, pourpre). Nappes en coton bleu nuit, rouge, myrtille, coussins en velour vert, rouge et brun, couvre-lit en soie aux reflets d'aurore dessinent les contours d'un intérieur d'hiver douillet et sans fioritures. Le blanc est également présent, très discrète-

**Tendance 1999 : inspiration noire, romans américains, années 20, inventer chez soi un univers tranquille et confortable (peignoir « Falaise » d'Yves Delorme).**

ment imprimé de lignes fines ou de petits points minimalistes (housse de couette Galaxy ou Fence).

« Le mois du blanc est resté dans les maisons de luxe un mois qui fait rêver les femmes », précise-t-on chez Noël, qui solde alors ses fins de série et le linge exposé en boutique toute l'année. Pour l'occasion, la maison fait fabriquer en grande quantité des collections ordinairement réalisées à l'unité et sur commande. Résultat : « Le blanc, chez Noël, c'est pire que les soldes chez Hermès », dit-on chez les initiés.

En janvier, Noël multiplie par dix sa fréquentation et réalise ses plus gros investissements. Ici, on vient chercher l'indémodable, le raffinement, une qualité irréprochable.

Le luxe est aussi soldé chez Portault, autre grande maison où les cotons et les éponges invitent les consommateurs à les caresser.

## Adresses

- **Bon Marché** : 24, rue de Sèvres, 75007 Paris, tél. : 01-44-39-80-00.
- **Descamps** : 38, rue du Four, 75006, tél. : 01-45-44-22-87.
- **Yves Delorme** : 8, rue Vavin, 75006 Paris, tél. : 01-44-07-23-10.
- **Habitat** : 11, rue de l'Arrivée, 75015 Paris, tél. : 01-45-38-69-90 ou 35, avenue de Wagram, 75017 Paris, tél. : 01-47-66-25-52.
- **Noël** : 1, avenue Pierre-I<sup>er</sup>-de-Serbie (place d'Iéna), 75116 Paris, tél. : 01-40-70-14-63.
- **Portault** : 18, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-47-20-75-25.

Voile de coton, percale, lin, satin, éveillent les sens et donnent envie de s'y coucher. En ce mois du blanc, des cartons entiers de nappes unies ou imprimées seront mis à la disposition du client, à moins 60 %. Les éponges et le linge de lit dont les collections ne sont pas reconduites seront vendus, en grande partie, à moins 50 %. Du haut de gamme moins cher pour un investissement à long terme.

Véronique Cauhapé

Et pourquoi pas un baldaquin vide, avec une literie Descamps « Touareg », pour rêver du désert ?

# STOCK B

L'ENTREPOT DES GRIFFES AU MASCULIN

## Marques de Prestige

# SOLDES

Du 2 janvier au 12 février 1999

Le plus grand Magasin d'Usine de Paris pour l'homme

114, rue de Turenne 75003 Paris - Tél. 01.53.01.56.35

M<sup>o</sup> République ou Fille du Calvaire  
ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h le lundi de 10h à 18h

Le Monde

# INTERACTIF

chaque mardi avec Le Monde \*

## NOUVELLES TECHNOLOGIES

Dès le mardi 12 janvier

Le Monde  
daté 13

\* daté mercredi



**THÉÂTRE** L'Argentin Alfredo Arias, qui débute en France, en 1970, avec un texte de Copi, *Eva Peron*, met en scène au Théâtre national de Chaillot, jusqu'au 28 février,

deux autres pièces de son compatriote, *Le Frigo* et *La Femme assise*. En même temps, à Rennes, est créé *Copi, un portrait*, et remis en scène *Eva Peron*, à Annecy. ● DANS UN

ENTRETIEN au *Monde*, Alfredo Arias et la danseuse et actrice Marilú Marini parlent de Copi, cet exilé « *lucide, libre, sans aucun préjugé* », qu'ils ont côtoyé pendant plusieurs

années. C'est en 1984 qu'Alfredo Arias a pour la première fois adapté la bande dessinée de Copi *La Femme assise*, qui pour le metteur en scène « *éclaire les choses par la*

*bêtise* ». ● RAÚL DAMONTE, qui devint Copi à Paris dans les années 60, incarna parfaitement l'univers de la dérision et de l'absurde. Il est mort du sida en décembre 1987.

## La férocité légère de Raúl Damonte, dit Copi

Alfredo Arias débute en 1970 à Paris avec un texte de Copi, « *Eva Peron* », et a depuis monté plusieurs pièces de son compatriote argentin. Aujourd'hui, il joue lui-même « *La Femme assise* », qu'il avait mise en scène en 1984

DEPUIS près de trente ans, Copi revient régulièrement dans le répertoire d'Alfredo Arias. C'est avec l'un des textes de ce compatriote argentin qu'il a créé sa première mise en scène en France, au printemps 1970. C'était *Eva Peron*, au Théâtre de l'Épée-de-Bois. L'incursion dans la salle d'un commando d'extrême droite a représenté un tel traumatisme pour Arias, qui venait de fuir la dictature militaire de son pays, qu'il ne lui a pas fallu moins de quatorze années pour rejoindre l'univers de Copi, avec l'adaptation, au Théâtre des Mathurins, de *La Femme assise*, incarnée par Marilú Marini. Depuis cette première version, qui a valu à son interprète le Prix de la meilleure actrice cette année-là, Alfredo Arias a donné *Les Escaliers du Sacré-Cœur* et *Loretta Strong* (1990), au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, qu'il dirigeait alors, puis *Cachafaz* (1993), au Théâtre de la Colline. En mars 1998, il a monté, à Buenos Aires, une nouvelle version de *La Femme assise*, dans laquelle il était lui-même en scène face à Marilú Marini. C'est ce spectacle, précédé du *Frigo* (une pièce écrite et interprétée par Copi, en 1983, au Théâtre Fontaine), qu'ils incarnent tous deux à nouveau sur la scène du Théâtre national de Chaillot.

« **Pourquoi aviez-vous choisi, en 1984, de créer *La Femme assise*, inspirée par la bande dessinée que publiait Copi dans *Le Nouvel Observateur* ?**

Alfredo Arias – Tout cela remonte aux fantasmes de persécution qu'a animés l'intervention du commando d'extrême droite lors de la représentation d'*Eva Peron*. A peine réchappés de l'Argentine, nous étions rattrapés par le cauchemar, comme si la distance de sécurité constituée par l'océan s'était effacée. J'avais besoin de temps pour pouvoir m'identifier à nouveau à l'écriture de Copi. Je le voyais souvent et je suivais de près son travail sur le personnage de *La Femme assise*. Petit à petit, ce personnage et ses dialogues se sont imposés à moi. A partir de cet univers, je pouvais construire un monde dans lequel j'ai ma part d'auteur.

Marilú Marini – Avant de venir en France, je ne connaissais Copi qu'à travers les petits textes et les premiers dessins qu'il avait publiés dans *Tia Vicenta*, une revue d'humour et d'avant-garde, dirigée par un monsieur qui s'était choisi Landru pour nom de plume ! Ce qui m'a particulièrement touchée lorsque je l'ai rencontré, c'est cette fragilité et cette élégance qui le distinguaient. Le personnage de *La Femme assise* est comme son négatif. Lui était lucide, libre, sans aucun préjugé. Alors que *La Femme assise* est la voix de l'enfer et représente tout ce qu'il haïssait de la violence et de la médiocrité.

– **Comment avez-vous pensé ce personnage pour la mise en scène ?**



Marilú Marini (à gauche) et Alfredo Arias interprètent « *Le Frigo* » et « *La Femme assise* » au Théâtre national de Chaillot.

A. A. – Il ne s'agit pas d'une adaptation théâtrale de la bande dessinée mais d'une appropriation. C'est à travers l'observation du travail de Copi et la forme de théâtre à laquelle je réfléchissais alors que s'est élaboré ce personnage, qui dit très bien certaines

### De la scène aux livres

#### ● Spectacles

– *Le Frigo* et *La Femme assise*. Mise en scène : Alfredo Arias. Jusqu'au 28 février. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 heures. Théâtre national de Chaillot, salle Gémier, 1, place du Trocadéro, Paris, 16<sup>e</sup>. Tél. : 01-53-65-30-00. Parallèlement, une exposition intitulée « Une guêpe sur la lune » est présentée dans le Grand Foyer.

– *Copi, un portrait*. Création de Marcial Di Fonzo Bo, Elise Vigier et Pierre Maillet. Du 19 janvier au 6 février, à 20 h 30 (mercredis 20, 27 janvier et 3 février à 19 h 30 ; dimanche 24 janvier à 16 heures). Théâtre national de Bretagne-Rennes, 1, rue Saint-Hélier, Rennes. Tél. : 02-99-31-55-33.

– *Eva Peron*. Mise en scène : Jean Lacournerie. Du 19 au 22 janvier, à

brutalités de la vie. *La Femme assise* éclaire les choses par la bêtise. Et cette bêtise, condensée, est d'une totale pérennité. L'écriture de Copi est une écriture ouverte, qui s'intègre très bien au langage théâtral. A de menus ajouts près, les dialogues sont exactement ceux de la

20 h 30. Bonlieu-Scène nationale d'Annecy. Espace 300. 1, rue Jean-Jaurès, Annecy. Tél. : 04-50-33-44-11.

#### ● Bibliographie :

Hors une dizaine d'albums de dessins, dont seul *Le Monde fantastique des gays* (Glénat, 1986) est encore disponible, la majeure partie de l'œuvre de Copi a été publiée par Christian Bourgois. Deux pièces de théâtre et deux romans viennent d'être réédités : *L'Homosexuel ou La difficulté de s'exprimer* (1971), *Une visite inopportune* (1988), suivi de textes de Cavanna, Michel Cournot, Guy Hocquenghem, Jorge Lavelli et Jacques Sternberg, *L'Uruguayen* (1972), et *Le Bal des folles* (1977). Christian Bourgois a aussi édité un album d'hommage, *Copi* (1990), des témoignages recueillis par le frère de Copi, Jorge Damonte, également auteur des photographies.

bande dessinée ; on peut entendre à quel point ils participent encore du temps présent.

M. M. – Pour ma part, *La Femme assise* m'a donné la possibilité de travailler dans des langages différents, qui relèvent aussi bien du music-hall que du cirque. J'ai cherché à mettre dans ce personnage ce que je possédais comme bagage technique, y compris celui de la danseuse que j'ai été. Selon moi, elle incarne la solitude, l'entêtement, l'ignorance ; toujours en quête de communication, et toujours dans cet empêchement d'établir une relation avec les autres. J'ai voulu lui donner une sorte d'humanité au-delà de toute sa monstruosité, parce qu'elle n'a pas de porte de sortie.

– **Qu'est-ce que cela représentait de monter *La Femme assise* à Buenos Aires, où vous, Alfredo Arias, étiez sur scène pour la première fois, et comment l'a-t-on reçu là-bas ?**

A. A. – A travers ce que nous avons créé ici, nous restons, Copi comme moi, assez difficiles à gérer pour les gens de Buenos Aires. Le cheminement que nous avons eu par rapport à l'histoire dramatique de notre pays, la liberté de notre travail, ont été ressentis là-bas comme quelque chose de profond

dément subversif et déroutant. Dans cette nouvelle création de *La Femme assise*, je travaille à l'intérieur du verbe de Copi et non en tant que comédien. Cela, j'ai pu le faire parce que le texte de Copi a parlé à travers toute ma vie théâtrale. En surface, on peut dire que le spectacle a été formidablement accueilli et que nous avons eu un contact très fort avec le public. Mais le fait que je m'expose de cette façon, que je témoigne physiquement de l'écriture de Copi, était trop dérangeant. Beaucoup de critiques se sont réfugiés derrière l'extraordinaire performance de Marilú pour ne pas analyser ce qui se disait ; la particularité de cette voix qui fait partie, qu'ils le veulent ou non, de leur histoire. Sur la durée du spectacle, un autre type

d'écoute a émergé. Certains ont compris que notre présence là-bas, celle de Copi à travers nous, témoignait des catastrophes de l'histoire de ce pays, de la répression et de la dictature. Mais de façon générale, ça brûle encore les doigts.

– **Pourquoi avoir choisi *Le Frigo* en ouverture pour Chaillot, en articulation avec *La Femme assise* ?**

A. A. – Dès le début, j'avais vu les choses ainsi. En Argentine, nous avons dû choisir pour des raisons purement techniques de ne monter que *La Femme assise*. L'idée était de revisiter Copi, selon une autre ligne de force. *Le Frigo* permettait de renouveler et de repositionner notre approche. Cela m'apparaissait possible de faire jouer le contraste entre les deux textes ; qu'ils se complètent et révèlent leur dimension d'actualité. C'est aussi une façon de donner à voir l'œuvre de Copi sous deux points de vue ; de jouir de la différence entre ces deux types d'écriture, et de la façon dont ce langage traverse le temps avec la même efficacité. Dans ce texte extrêmement violent qu'est *Le Frigo*, la pensée de Copi devient plus lisible. La structure de la pièce est unique et cernée sur un moment. Elle s'organise selon deux axes, la destruction et l'acceptation de la mort. Un processus extraordinairement bien écrit.

M. M. – *Le Frigo* est une pièce serrée sur les lignes fondamentales de l'œuvre de Copi. Une pensée de désarroi, de solitude, de mort et de désolation ; ce besoin sans fond d'affection. Et la façon dont Alfredo a choisi de l'incarner révèle dans toute sa dimension l'aspect poétique du texte.

A. A. – J'ai essayé de le traduire de façon plus émotionnelle que délirante. Le délire est écrit. Ce qui est plus difficile, c'est de pouvoir le rattracher à la profondeur qui le porte, sans pour autant reconstruire tout le cheminement psychologique, parce que c'est très éclaté. Si je n'avais pas été jusque-là, ce serait resté de l'ordre de la performance du comédien ; ce qui n'est pas mon propos. J'ai tenté de ne rien perdre du lyrisme du texte tout en le rattachant à la densité physique et émotionnelle du corps, comme une façon de prendre en charge le poète, au-delà du simple exercice de style. »

Propos recueillis par Valérie Cadet

## Funambule d'un temps, et pour toujours

POUR qui n'a pas fréquenté Copi ni pleinement joui de l'époque à laquelle il s'est épanoui, la tentation du lieu commun est bien forte. Cet elfe venu d'ailleurs, vif, drôle, cultivé et raffiné, ce virulent rêveur éveillé – comme le traduisent la plupart des témoignages – se serait donc incarné à l'acmé de la Grande Fête des folles années 60 et 70. A distance, une explosion de liberté, nimbée d'un nuage d'herbe et de marijuana ; un déchaînement de happenings idéologiques, sexuels, artistiques ; une grisurie de saccages, de travestissements et d'inversions, comme autant de joyeux slogans contre l'ordre établi... Bref, un âge d'or qui se serait depuis décomposé dans l'ennui, la contrainte, la dépression.

D'un peu plus près, et l'effet nostalgique en moins, les couleurs du tableau sont moins pimpantes.

Sous d'autres formes qu'aujourd'hui, la planète dégorgeait les mêmes tragédies, les mêmes massacres ; et Copi n'affirme rien d'autre que cette pérennité. D'où il venait, Raúl Damonte – devenu Copi – en savait quelque chose. Cela lui avait une fois pour toutes donné ce sourire de férocité légère, cette ironie enfantine et débridée. Le bagage de cet Argentin, parmi tous ces exilés d'Amérique latine qui ont fait les riches heures du Paris subversif des sixties, portait le sceau de la répression sanglante.

A peine âgé de six ans, en 1945 à Buenos-Aires, il sauva la vie de son père, écrivain, peintre et journaliste, en jetant un message par la fenêtre pour que le concierge le prévienne que la police avait envahi la maison. « *Mon père, qui avait l'habitude de l'exil*, racontera-t-il en 1984 dans la préface d'un roman qui n'a jamais

paru, *le considérait comme une période de la vie où l'homme s'ouvre à la liberté. Mais ma mère et nous, enfants, même si nous comprenions que nous avions échappé à la mort ou à quelque chose qui lui ressemble, savions aussi qu'une vie, celle que nous aurions vécue en Argentine, nous échapperait pour toujours. J'ai souvent éprouvé ce sentiment, parfois de façon poignante et à des occasions disparates, comme sur une scène de théâtre au moment des saluts.* »

#### LA MORT APPRIVOISÉE

Dans son livre consacré à Jérôme Savary (Ed. du Rocher, 1996), Collette Godard souligne le trait : « *Victor García, Copi, Jérôme Savary font partie des gens qui courent devant la mort. L'éphémère de la création théâtrale les rassure dans la mesure où c'est la mort qui est mise en scène, apprivoisée, contrôlée.* » Même écho

chez Christian Bourgois, éditeur autant que protecteur de Copi, bien avant que celui-ci ne soit célébré pour sa *Dame assise* : « *Tout le monde se tordait de rire sur les choses horribles, extrêmement violentes, qu'il disait. Les gens pensaient que l'univers de la dérision et de l'absurde est celui du comique, alors qu'il est profondément tragique.* »

Dans *Le Frigo*, aujourd'hui monté par Arias, Copi donne une des clefs de la formidable énergie qu'il avait déployée pour retourner ce poids de violence et de mort. Le rat, « héros » récurrent de son œuvre, révèle son vrai nom : art. Avec *Une visite inopportune*, aussi facétieux que cruel, l'art-rat aura été l'ultime compagnon de Copi, emporté par le sida à quarante-huit ans, en décembre 1987.

Val. C.

Jean-Michel JOYEAU et Michel MILETTI  
présentent

# TACHAN

THÉÂTRE DE DIX HEURES  
du 5 janvier au 13 février 1999 - 20h30  
36, BD DE CLICHY - 75018 PARIS - M<sup>o</sup> PIGALLE  
LOCATION : 01 46 06 10 17  
FNAC - VIRGIN - AGENCES

FONDS DE SOUTIEN  
CHANSON - VARIÉTÉS - JAZZ  
subventionné par la Mairie de Paris









## L'ami Helmut

par Pierre Georges

IL ARRIVE parfois lors des noces et banquets d'anniversaire qu'un des convives soit invité à y aller de son petit speech : « *Un discours, un discours !* » Ou de sa petite ritournelle : « *Une chanson, une chanson !* »

Ainsi en fut-il de Valéry Giscard d'Estaing qui, participant à Hambourg, mercredi, à une fête anniversaire pour les quatre-vingts ans de l'ancien chancelier Helmut Schmidt, fut invité à traiter de « *L'amitié en politique* ». Vaste sujet, qui s'imposait néanmoins. Car le fait est de notoriété publique : Valéry et Helmut sont de vrais et vieux amis. Pour ainsi dire de trente ans.

On ne sait pas exactement tout ce que put dire, en privé, l'ancien président de la République à son ami de Hambourg. Sans doute des choses tendres, amicales et sincères. Mais il se trouve que *Le Figaro*, jeudi, a publié un court billet de Valéry Giscard d'Estaing sur le sujet. A moins tout simplement qu'il ne se soit agi de la traduction du compliment troussé pour l'ami Helmut.

Sous un titre qui allait de soi, « *Un sentiment sincère* », VGE a donc, avec une brillante concision, fait le tour de la question. Première notation : « *L'amitié n'est pas un sentiment à la mode. La société médiatique lui fait peu de place, car l'amitié ne fait pas de bruit. (...) On ne peut pas faire de manchette de journal sur l'amitié.* » Pas plus effectivement que sur les trains qui partent et arrivent à l'heure !

Deuxième notation : « *Quant à l'amitié en politique, elle est suspecte à l'opinion publique. L'opinion ne croit pas que les hommes politiques puissent éprouver un sentiment sincère. D'ailleurs, quand un homme politique vous appelle "mon cher ami", on en-*

*tend souvent passer dans sa voix le sifflement aigu de la lame du poignard.* »

Ah ! le sifflement aigu de la lame du poignard sous la soie de l'amicale voix ! Comme l'image est parlante, et belle, et littéraire ! Entendez-vous, gens de politique, ces sifflements aigus et soyeux qui serpentent sur vos têtes ? Combien de chers amis ainsi expédiés *ad patres* dans la très suave extrême-onction d'une voix présumée amie ?

L'histoire politique est jonchée des cadavres encore tièdes d'amis refroidis, trahis ou traités, lâchés ou lâcheurs. Le pouvoir est pavé d'amitiés défaits, dénouées, renégates, ingrates, calculées, circonstancielles, lui c'est lui et moi c'est moi plutôt que Montaigne et La Boétie. Que de sang répandu aux plaies et aux cœurs des amis politiques de toujours ! Tenez, j'en parlais hier encore à ma biguole !

Comme il a raison, donc, Valéry Giscard d'Estaing. L'amitié en politique n'est point gagnée d'avance. Et pas garantie sur affable mine ou aimable figure. Pourtant, quand elle arrive, triomphe de l'amitié comme il en est de l'amour, elle surmonte et transcende tout. Même le devoir suprême. Troisième notation : « *C'est une question qu'on m'a posée souvent : "Ne risquez-vous pas de sacrifier vos intérêts nationaux à vos bonnes relations avec vos partenaires ?" Tout cela est vrai, à une exception près : Helmut Schmidt est mon ami.* »

Chute admirable ! Que dire de plus ? Tout était dit du « *sentiment sincère* ». Rien, si ce n'est imaginer qu'à Hambourg toute une salle s'est levée, émerveillée avec Jean de La Fontaine : « *Qu'un ami véritable est une douce chose !* »

## La rébellion sierra-léonaise ne respecte pas la trêve annoncée

Les combats ont continué, jeudi 7 janvier, dans la capitale sierra-léonaise, Freetown, malgré l'annonce d'une trêve par le président de ce petit pays d'Afrique de l'Ouest, Ahmad Tejan Kabbah. Ce dernier, chassé de sa capitale par l'avance des rebelles, a affirmé avoir conclu un accord de cessez-le-feu avec Foday Sankoh, le chef des insurgés, emprisonné et condamné à mort. Le président Kabbah, élu démocratiquement en 1996, s'exprimait depuis l'aéroport de Lungi, séparé de Freetown par un bras de mer, et toujours sous contrôle des forces nigériennes, qui étaient censées garantir la sécurité du régime civil sierra-léonais. Mais le commandant en second de la rébellion, Sam « Maskita » Bockarie, a exigé de recevoir l'ordre de cessez-le-feu de la bouche même de Foday Sankoh.

Les combats à Freetown opposent les rebelles – une coalition qui unit les guérilleros du Front révolutionnaire uni (RUF) aux militaires partisans de la junte au pouvoir jusqu'en février 1998 – et les forces ouest-africaines, essentiellement nigériennes, qui se battent sous la bannière de l'Ecomog. L'annonce de la trêve avait été accueillie avec prudence par les habitants, dont la situation alimentaire et sanitaire devient critique. – (corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **TERRORISME** : l'extrémiste palestinien Abou Nidal (Sabri Khalil Al Banna), responsable de plusieurs attentats, a fui l'Égypte pour l'Irak par crainte d'être remis à des pays occidentaux, a rapporté, vendredi 8 janvier, le quotidien britannique *The Guardian*. Citant des « *sources diplomatiques généralement bien informées* », le journal précise qu'Abou Nidal, soixante et un ans, s'est évadé d'un hôpital du Caire, où il était soigné pour une leucémie. Il se trouverait à Bagdad depuis la mi-décembre dans une clinique réservée aux proches du président irakien Saddam Hussein.

■ **SKI** : l'Autrichien Benjamin Raich (20 ans) a signé, jeudi 7 janvier, sa première victoire en Coupe du monde de ski alpin, en s'adjugeant le slalom de Schladming (Autriche). Deuxième de cette épreuve, le Français Pierrick Bourgeat, qui a gagné à Park City (Etats-Unis), conforte sa deuxième place au classement de la Coupe du monde de slalom.

■ **FOOTBALL** : l'organisation de la Coupe du monde a dégagé un bénéfice imposable de 350 millions de francs, selon *L'Expansion*. La répartition de cette somme entre ministères, fédérations, villes d'accueil et Comité français d'organisation (CFO) sera évoquée lors du dernier conseil du CFO, le 12 janvier.

Tirage du Monde daté vendredi 8 janvier : 519 181 exemplaires

1-3

## M. Prouteau a raconté la mise sur écoutes d'Edwy Plenel par François Mitterrand

« Le président a ouvert "Le Monde" et m'a montré un article »

SI ELLE est authentique, la scène tient du détail historique : en France, en 1985, le président de la République a ordonné, en personne, la mise sur écoutes téléphoniques d'un journaliste. Le président était François Mitterrand et le journaliste, notre collaborateur Edwy Plenel. L'épisode a été relaté en détail, pour la première fois, par l'ancien chef de la « cellule antiterroriste » de l'Élysée, Christian Prouteau, le 14 décembre 1998, devant le juge Jean-Paul Valat, au cours d'une confrontation avec l'ancien directeur du cabinet de François Mitterrand, le préfet Gilles Ménage.

Sans attendre la levée du « *secret-défense* » par le premier ministre sur les « *interceptions* » téléphoniques commandées par les hommes de M. Prouteau entre 1983 et 1986, tardivement décidée le 3 juin 1998 par Lionel Jospin, M. Ménage avait depuis longtemps affirmé que les surveillances effectuées sur le journaliste du Monde relevaient d'un ordre présidentiel (*Le Monde* daté 27-28 avril 1997). Cette mesure avait été prise, ajoutait-il, à la suite de la publication, sous la signature d'Edwy Plenel, de « *révélation intempestives* » sur les activités d'un réseau d'espionnage soviétique en France. Baptisée « *Farewell* » – du nom de code attribué à la « *taupe* » qui renseignait les services français –, cette affaire avait entraîné l'expulsion de quarante-sept diplomates soviétiques. Le chef de l'Etat, assurait M. Ménage, avait « *souhaité que cette*

*écoute soit réalisée* » afin d'identifier l'origine des informations du Monde, parce qu'il aurait redouté une manipulation d'origine américaine. Mais l'ex-directeur du cabinet présidentiel précisait toutefois n'avoir été informé de cet ordre peu banal que par M. Prouteau.

### « PRODUCTION »

Le 14 décembre, le chef de la tristement célèbre « *cellule de l'Élysée* » a fait le récit suivant :

« *Je me souviens que le président de la République m'a fait appeler dans son bureau. Il a ouvert le journal Le Monde et m'a montré un article que je n'ai pas lu. Le président de la République était très en colère. Il m'a expliqué que l'article du Monde faisait état d'éléments qui n'étaient connus que de lui et du ministre de l'intérieur [à l'époque, Pierre Joxe]. Il a pensé que des micros pouvaient être cachés dans son bureau et je n'en ai pas trouvé. Il m'a alors fait part de son souhait que la ligne d'Edwy Plenel soit écoutée. J'en ai parlé à Jean-Louis Bianco [alors secrétaire général de la présidence]. Il m'a dit que lui aussi s'était fait admonester par le président de la République. Il n'a pas commenté la décision du président de la République de faire écouter [Edwy] Plenel, mais il a dit que les fuites venaient bien de quelque part. J'ai informé Charles Hernu [alors ministre de la défense] de la volonté du président de la République de faire écouter [Edwy]*

### Christian Prouteau relaxé par le tribunal de Versailles

Le tribunal correctionnel de Versailles (Yvelines) a relaxé, jeudi 7 janvier, Christian Prouteau, ancien chef de la cellule antiterroriste de l'Élysée, poursuivi pour « *recel de documents présentant un caractère de secret de défense nationale* » (*Le Monde* du 21 novembre 1998).

C'est lors d'une perquisition menée le 19 février 1997 par la direction de la surveillance du territoire (DST) dans un box loué par Christian Prouteau à Plaisir (Yvelines) qu'avaient été découvertes deux « *feuilles volantes* », couvertes par le secret-défense, parmi une dizaine de classeurs rassemblant la « *mémoire* » de la cellule antiterroriste de l'Élysée. Ces deux pièces n'avaient pas été remises par la DST au juge parisien Jean-Paul Valat, en charge de l'affaire des écoutes de l'Élysée, ni à son collègue versaillais Yves Madre, chargé de l'affaire des Irlandais de Vincennes, mais conservées en vue d'être restituées au groupement interministériel de contrôle (GIC). Le tribunal a estimé que « *tant le ministre public que le prévenu n'ont jamais pu examiner ces documents contradictoirement* » et que le tribunal se trouvait ainsi « *dans l'impossibilité d'établir l'existence même de l'élément intentionnel de l'infraction* » reproché à M. Prouteau.

## Affaire Bunel : Paris remplace son représentant militaire à l'OTAN

Plenel. Cette demande n'a pas fait l'objet d'un écrit de ma part. Je suis allé voir Charles Hernu pour l'informer de cette volonté. »

Des fichiers de la « *cellule* » versés au dossier d'instruction, il ressort que la mise sous surveillance de la ligne téléphonique privée de notre collaborateur débuta le 16 avril 1985. M. Prouteau a déclaré au juge qu'en toute logique, c'était sans doute le « *bureau réservé* » au cabinet du ministre de la défense qui avait « *engagé la procédure* », c'est-à-dire ordonné au Groupement interministériel de contrôle (GIC) la mise en œuvre de l'écoute. Le préfet Prouteau affirme en outre que les transcriptions d'écoutes qui étaient adressées à la « *cellule* » par le ministère de la défense n'étaient pas complètes, et que les services du premier ministre – à l'époque, Laurent Fabius –, étaient eux aussi destinataires de la « *production* » visant Edwy Plenel.

S'il s'accorde avec la chronologie, le lien de causalité entre les écoutes effectuées sur le journaliste du Monde et l'affaire « *Farewell* » n'apparaît toutefois guère en accord avec le contenu du dossier judiciaire. Ainsi, sur la masse des relevés d'écoutes examinés par le juge, aucun ne fait référence à cette affaire d'espionnage, hormis l'évocation par Edwy Plenel, au cours d'une conversation, du limogeage du directeur de la DST, durant l'été 1995. En outre, la demande visant le journaliste fut camouflée en désignant uniquement sa compagnie et en invoquant un motif fantaisiste : « *Trafic d'armes* ».

Si l'ordre présidentiel était lié à une affaire de contre-espionnage et de diplomatie, ce souci de dissimulation paraît inexplicable. M. Ménage a, au demeurant, admis que les « *interceptions* » n'avaient guère été fructueuses sur ce sujet, tout en reconnaissant que l'écoute avait été prolongée, le 9 octobre 1985, pour un autre motif : Edwy Plenel enquêtait alors sur l'implication des services secrets français dans le sabotage du *Rainbow Warrior*, le navire de Greenpeace en Nouvelle Zélande. M. Ménage assure aussi qu'à cette époque, plusieurs services « *traient* » les écoutes visant le journaliste du Monde.

LE GÉNÉRAL Pierre Wiroth quittera prématurément le poste, qu'il occupait depuis la mi-mars 1996, de chef de la représentation militaire française auprès du comité militaire du Conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles. Cette fonction fait de son titulaire le représentant militaire de la France à l'OTAN. Le général Wiroth a eu, comme chef de son cabinet, le commandant Pierre-Henri Bunel, accusé aujourd'hui d'avoir fourni des informations à un officier du renseignement yougoslave. Il sera remplacé par le général Emile Sabathe qui, comme sous-chef chargé des opérations à l'état-major des armées, s'est occupé des liaisons avec l'OTAN pour la mise en place de la force d'extraction en Macédoine.

C'est fin octobre 1998 que le commandant Bunel a été mis en examen, à Paris, pour « *intelligence avec une puissance étrangère* ». Le 4 novembre, le ministre de la défense, Alain Richard, a expliqué que l'officier a commis « *une véritable trahison* » en établissant des contacts réguliers avec un « *diplomate* » serbe, Jovan Milanovic, auquel il a remis deux documents classés « *secret-OTAN* » évaluant les concepts d'emploi pour les frappes aériennes au Kosovo. L'interlocuteur du commandant Bunel, couvert par l'immunité diplomatique, avait le rang de lieutenant-colonel d'un service yougoslave de contre-espionnage et de contre-renseignement.

A l'époque, les enquêteurs du ministère de la défense ont cherché à comprendre pourquoi la mission militaire française à Bruxelles – forte d'une vingtaine de personnes – avait pu manquer de vigilance sur les agissements du commandant Bunel, agissements qui remontaient à juillet 1998 et qui étaient passés inaperçus. Officiellement, on ne fait aucun commentaire sur le départ du général Wiroth qui sera mis, le 25 janvier, à la disposition du chef d'état-major de l'armée de l'air. On admet néanmoins que le chef de la représentation militaire française à l'OTAN ne pouvait pas « *rester totalement à l'abri* » de ce qui s'est passé dans ses services, et qu'il fallait attendre « *un délai de convenance* » avant d'écourter son mandat qui, comme des précédents en témoignent, peut durer jusqu'à quatre ans.

Hervé Gattegno

J. I.

**RUE DE PARADIS**

SOLDES

sur Bernardaud, Haviland, Raynaud, Baccarat, Saint-Louis, Daum, Sèvres, Ercuis, Guy Degrenne, et d'autres marques.

Rue de Paradis - PARIS 10<sup>e</sup>  
Métro Gare de l'Est-Poissonnière

